



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MERCREDI 5 FÉVRIER 1997

www.lesoleil.com

LA RÉFORME MAROIS

De 156 à 70 commissions scolaires

Une économie de 100 millions \$

BRIGITTE BRETON
Le Soleil

■ QUÉBEC - Comme elle vise à ce que les écoles acquièrent plus d'autonomie, la ministre Pauline Marois a annoncé hier qu'elle souhaitait que le nombre de commissions scolaires passe de 156 à 70 en juillet 1998. Elle espère ainsi économiser 100 millions \$, ce dont doute la Fédération des commissions scolaires du Québec. D'ailleurs tout l'aspect financement de la réforme de l'éducation demeure une énigme pour le milieu.

PROFIL DES COMMISSIONS SCOLAIRES AU CANADA				
CS signifie commissions scolaires				
Par province	Nombre de CS avant restructuration	Nombre de CS après restructuration	Nombre d'élèves* 1993-94	Moyenne d'élèves par CS
T.-N.	26	env. 10 ^A	120 330	12 033
Î.-P.-É.	3	3	24 230	8077
N.-É.	22	7	166 740	23 820
N.-B.	21	8 ^B	137 930	17 241
Qc	156	env. 70^C	1 041 150	6674^D
Ont.	129	66	2 025 030	30 682
Man.	56	56	195 290	3487
Sask.	114	114	193 650	1699
Alb.	181	57	520 530	9132
C.-B.	75	57	594 180	10424

* écoles publiques, niveaux primaire et secondaire
A: restructuration en cours.
B: au N.-B., le nombre moyen d'élèves est calculé sur le nombre de directions générales (8) chargées de gérer l'ensemble de la population scolaire.
C: données précises à venir.
D: données actuelles (environ 14 870 enfants par CS après restructuration).

Source: ministère de l'Éducation / INFOGRAPHIE, PC / LE SOLEIL

La ministre de l'Éducation a pourtant tenté hier de se faire rassurante en dévoilant auprès de 200 intervenants réunis à Montréal, la phase I de son plan d'action de sa réforme annoncée à l'automne. Un document d'une cinquantaine de pages, intitulé « Prendre le virage du succès », explique ses plans pour la petite enfance, l'enseignement des matières essentielles, l'autonomie de l'école, l'école mont-réalaie, la formation professionnelle et technique, la consolidation et la rationalisation de l'enseignement supérieur et la formation continue.

D'ici mars, le MEQ doit confirmer à chacune des commissions scolaires les budgets qui lui seront alloués pour réaliser les projets d'immobilisations nécessaires pour accueillir les enfants de cinq ans qui fréquenteront en septembre la maternelle à temps complet. Quelque 134 millions \$ seront aussi consacrés à l'embauche du personnel et à l'achat de matériel. Le programme pédagogique sera disponible en mai.

Mme Marois admet que le réseau devra faire des choix puisqu'il n'y aura pas d'argent neuf. À ceux qui, comme la CSN dénoncent le « corset financier », Mme Marois rappelle que le Québec consacre 9 milliards \$ à l'éducation. « Ce n'est pas rien. Nous ne sommes pas démunis, mais nous

Voir 156 en A 2 >

AUTRES TEXTES

- Les structures avant la réussite Page A 10
- Mme Marois invente des obstacles Page B 10

73 soldats tués en Israël



73 militaires israéliens ont été tués hier dans la collision au dessus d'Israël de deux hélicoptères qui se rendaient au Liban, a annoncé le chef d'état-major Amnon Shahak. C'est la plus grosse catastrophe de l'histoire militaire d'Israël. Détails en page A 13.



O. J. à son arrivée au palais de justice, hier soir, vers 21 h.

O. J. responsable

SANTA MONICA, Californie (Reuter, AP, AFP) — Le jury dans le procès civil d'O. J. Simpson a rendu son verdict, hier soir. Le prévenu est tenu responsable des meurtres de son ex-épouse, Nicole Brown, et de l'ami de celle-ci, Ronald Goldman.

Simpson avait été acquitté d'accusations de meurtres lors d'un procès criminel, en octobre 1995. Cette fois, il devait faire face à une poursuite au civil intentée par les familles des victimes qui réclamaient des dommages-intérêts.

Le jury a condamné Simpson à verser une somme de 8,5 millions \$ US à la famille Goldman, en guise de dommages et intérêts. La famille de Nicole Brown n'avait pas cherché à obtenir une compensation. Ce jury doit se retrouver demain pour décider si des dommages et intérêts supplémentaires plus importants doivent être accordés aux victimes.

Le jury est parvenu à un verdict unanime, alors que la procédure civile n'exigeait qu'une majorité de neuf voix sur douze. Le jury, composé de six hommes et six femmes, neuf Blancs, un Hispanique, un Asiatique et un Métis, avait commencé ses délibérations vendredi dernier.

Dès l'annonce par les médias que le ju-

ry avait convenu d'un verdict, des centaines de curieux ont commencé à se rassembler aux abords du tribunal de Santa Monica. Des policiers ont été placés en état d'alerte par crainte que le verdict ne suscite des réactions violentes parmi la horde de curieux. Les autorités ont rapidement érigé des barrières à l'extérieur de l'édifice, afin de prévenir les débordements.

Avant de rendre leur verdict, les jurés ont écouté pendant quatre heures, hier, la lecture des plus importants témoignages de ce procès, notamment celui de Simpson dans lequel il relatait ses activités, lors de la soirée du 12 juin 1994, quand son ex-épouse Nicole Brown Simpson et un ami, Ronald Goldman, ont été poignardés à mort.

Ils ont aussi entendu, en partie, le témoignage du conducteur de la limousine qui devait aller cueillir Simpson chez lui, le soir des meurtres. Allan Parker avait raconté s'être présenté au domicile de Simpson à 22h22, mais n'avoir aperçu l'ex-joueur de football qu'à 22h55. Les meurtres auraient été commis à 22h40, de l'avis des avocats de la poursuite, qui estiment que Simpson a facilement pu regagner son domi-

Voir O.J. en A 2

L'avocat des Hell's parle de psychose

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

QUÉBEC — L'avocat des Hell's Angels, Me Roger Bellemar, qui a obtenu hier la réouverture du bar La Causerie, à Charlesbourg, estime qu'il « y a un genre de psychose » dans la région de Québec concernant la guerre entre gangs de motards.

Ne doutant nullement qu'il allait, lui aussi, obtenir du juge Bruno Bernard la levée de la suspension du permis d'alcool de son client, M. Raymond Garon, le procureur trifluvien, a ajouté que celui-ci examine maintenant la possibilité de réclamer des dommages à la Régie des alcools, des courses et des jeux, pour les pertes encourues depuis la fermeture de l'établissement, le 29 janvier, et pour celles envisageables. « Il y a des gens qui vont avoir peur de fréquenter son établissement », a-t-il lancé.

Causant quelques instants plus tard avec le journaliste du SOLEIL, Me Bellemar a admis qu'il représente les Hell's Angels dans de nombreux dossiers mais il spécifie que ce n'est là que

Voir HELLS en A 2

LE QUÉBEC

Abandonnés

La police de Shawinigan a trouvé, hier, sept enfants qui avaient été abandonnés par deux mères.

PAGE A 11

LA MÉTÉO



Maximum -4, Minimum -12

De la neige et de la poudrière. Demain, ensoleillé avec passages nuageux. Détails page C 2

QUÉBEC, 101c ANNÉE, NO 38
FLORIDE, 1,65 \$ US
MONTRÉAL, OTTAWA 70c PLUS T.P.S. T.V.Q.
60c PLUS T.P.S. T.V.Q.

UNITES DE GAZ METROPOLITAIN

8.17% versements trimestriels

Admissibles au REER, FEER, RPOB

*taux sujet à changement sans préavis

659-4960
1-800-463-5000

ScotiaMcLeod Membre FCPÉ

Tisser des liens durables

LES RETOURNES

HELL'S Pure coïncidence

Suite de la Une

pure coïncidence.

Le Groupe régional d'intervention contre le crime organisé, l'escouade de policiers formée dans la région de Québec pour mettre un terme à la guerre que se livrent Hell's Angels et Rock Machine, soutient que la Causerie est un bar relié aux Hell's Angels.

« J'ai aussi un bureau à Montréal et je plaide de nombreux dossiers devant la Régie des alcools », argue-t-il.

En se présentant hier devant le Tribunal, Me Bellemare était accompagné de Me Claude Roy, un collègue de Me Michel Boulianne, celui-là même qui, ces derniers jours, avait plaidé les causes des bars Lady Mary-Ann, Rose-Mary et Fantasy.

« Me Bellemare m'a demandé d'agir à titre d'avocat-conseil puisque c'est davantage un avocat criminaliste qu'un avocat spécialisé en matière civile », a expliqué Me Roy. « Il n'a rien eu à voir dans la préparation de ces trois dossiers. »

L'avocat des Hell's Angels affirme tout haut que La Cause-

rie « n'est pas un bar de danseuses et que son propriétaire n'a jamais eu de problèmes avec la Régie. »

« Il y a eu des descentes et on n'a jamais arrêté personne ni trouvé de stupéfiants », plaide-t-il.

Le 14 janvier, la façade du bar avait volé en éclats vers 5 h du matin après l'explosion d'une bombe formée d'un kilo de dynamite.

C'est le quatrième établissement autorisé à reprendre ses activités depuis que la Régie des alcools, des courses et des jeux avait suspendu leur permis la semaine dernière.

Les deux juges qui ont entendu les représentations des avocats ont été tous deux d'avis que la Régie avait agi précipitamment et qu'elle aurait du entendre les propriétaires des différents bars avant de suspendre leur droit d'opération.

Les auditions débuteront lundi devant la Régie des alcools, des courses et des jeux.

FIN DU CHAREST

Par ailleurs, la vie du bar Le Charest est pour ainsi dire terminée. Plusieurs sources du SOLEIL ont fait savoir que le propriétaire de l'immeuble où est situé le bar Le Charest, sur le boulevard du même nom, avait décidé de révoquer le bail qu'il avait avec l'organisation détentrice du permis de boisson afin de transformer l'endroit en une aire d'habitation.

Ce bar, relié lui aussi aux Hell's Angels selon les policiers, est toujours fermé et n'a pas demandé de contester la suspension de son permis d'opération.

156 Échéanciers serrés

Suite de la Une

nous sommes habitué de fonctionner d'une certaine façon », souligne-t-elle lors d'un entretien au SOLEIL. Elle admet également que les échéanciers sont serrés et que les acteurs devront « se bousculer » un peu.

Selon Lorraine Pagé, le gouvernement coupe depuis 12 ans dans le réseau et il est impossible de faire des choix. « Nous manquons de moyens pour prendre le virage du succès souhaité par la ministre. Elle peut soulever 30 millions \$ pour l'école montréalaise et d'autres millions pour les maternelles, mais les compressions demeurent ». La présidente de la Centrale de l'enseignement du Québec rappelle que les commissions scolaires ont déjà coupé dans les services professionnels. « L'orthophoniste congédiée ne peut faire mieux ou autrement avec l'enfant de cinq ans qui a des problèmes de langage. » Mme Pagé se réjouit toutefois de la décision de la ministre de réduire le nombre de commissions scolaires. « C'est insoutenable de maintenir 156 commissions scolaires. C'est de l'argent mal placé. »

Évidemment, la présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), n'est pas du même avis bien qu'elle appuie une certaine rationalisation. Diane Drouin trouve cependant exagéré l'objectif de 70 commissions scolaires. « C'est la communauté qui finance en grande partie les centres administratifs. Pourquoi le gouvernement vient se mêler de ça. C'est au milieu de décider s'il veut conserver les retombées économiques que lui amène le centre administratif. » Mme Marois préfère que les 100 millions \$ économisés d'ici quatre ans servent aux services éducatifs plutôt qu'aux services administratifs.

La ministre déposera au plus tard en avril à la table Québec-Commissions scolaires les critères retenus pour le découpage des commissions scolaires. Les nouvelles structures regrouperont une, deux ou trois MRC. Mme Marois a précisé qu'elle n'attendrait

pas qu'Ottawa abroge ou amende l'article 93 de la Constitution pour implanter des commissions scolaires linguistiques. À Montréal et à Québec, les régimes pourraient donc se superposer quelque temps.

La ministre ouvre un autre chantier avec les nouveaux pouvoirs qu'elle veut accorder à l'école. Un avant-projet de loi sera déposé au printemps dans le but d'être appliqué à l'automne 1998. Si la Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement se réjouit de cette décision, la CEQ et la FCSQ sont inquiètes. « L'école devra s'occuper de toutes sortes de choses. Le directeur s'occupera de budgets et de gestion des ressources humaines. Il deviendra un administrateur plutôt qu'un leader pédagogique », selon Mme Pagé.

Comme Mme Marois admet que les négociations de conventions collectives seront décentralisées, Mme Pagé dit qu'elle n'a pas envie de revenir au temps de Laure Gaudreault où chaque école faisait la loi. Diane Drouin est pour sa part convaincue que si Québec conserve la responsabilité de la négociation, il n'y aura pas de véritable décentralisation vers les commissions scolaires et les écoles.

La ministre Marois a aussi annoncé qu'un groupe d'experts, présidé par Paul Inchauspé, proposera d'ici juin les changements à apporter aux programmes du primaire et du secondaire. Le groupe devra faire des propositions sur l'espace réservé aux différentes matières, au temps d'enseignement, à la forme des bulletins et l'utilisation des nouvelles technologies. Au primaire, les nouveaux contenus devraient s'appliquer dès septembre 1998 et au secondaire, ils seront « rénovés » progressivement d'ici l'an 2000. Les programmes n'ont pas été revus substantiellement depuis 15 ans.

Pour s'assurer que les enjeux et les plans de la réforme sont bien compris de la population, Mme Marois entamera la semaine prochaine une tournée des régions.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale	3 à 6
Le Québec et le Canada	7 à 12
Le Monde	13 et 14
CAHIER B	
Questions d'argent	1 à 12
Bourses	6 et 7
Opinions	10 et 11
CAHIER C	
Magazine	1 et 2
Arts et spectacles	3 à 10
Votre agenda	4
Ce soir à la télé	2
Annonces classées	5 à 8
Décès	8 et 9
CAHIER D SPORTS	
Maurice Dumas	1
Réal Labbé	5
Statistiques	2 et 4
Jeux et B.D.	7
SERVICES	
Abonnements	686-3344
Annonces classées	686-3311
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE	
tirage du 04-02-97	9-3-6
	1-7-3-8
EXTRA	
	390031
BANCO	
tirage du 04-02-97	3-4-6-11-13-15-16-17-19-20-23-31-32-35-39-42-45-57-61-68

RÉFLEXION

L'amour comporte des moments vraiment exaltants, ce sont les ruptures. (Jean Giraudoux, La guerre de Troie n'aura pas lieu)

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe Unimédia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, Chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: c.p. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000 rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

O. J. Dispute

Suite de la Une

cile en une quinzaine de minutes.

Les jurés se sont aussi de nouveau penchés sur les éléments de témoignages faisant référence à une dispute violente qui serait survenue le 1er janvier 1989 entre Simpson et son ex-épouse. Nicole Brown Simpson aurait été brutalement battue, comme en attestent les meurtrissures sur son corps.

À cet égard, les jurés ont relu avec attention le passage du témoignage de Simpson où il affirme n'avoir jamais frappé son ex-épouse, mais ajoute prendre « l'entière responsabilité » pour ses blessures.

Un ami de Simpson, Al Cowlings, a également raconté dans son témoignage avoir conduit Nicole Brown Simpson à l'hôpital pour qu'on y soigne ses blessures. Elle lui aurait alors dit que Simpson l'avait battue.

SUPER AUBAINE DE DÉBUT D'ANNÉE

LE PLAISIR
DE CHANGER
DE VÉHICULE
AUX DEUX ANS

AVANTAGE
24
mois

Berline
ou familiale **299\$**
par mois

LOCATION
24 MOIS
SEULEMENT

Première mensualité exigée. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent.

TRANSPORT INCLUS
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ



Sable GS 97



Taurus GL 97

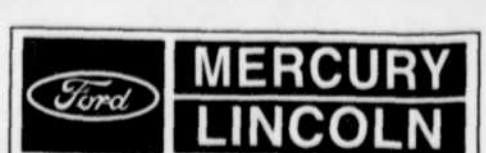
- Moteur V6 à injection électronique séquentielle
- Transmission automatique 4 vitesses à surmultipliée
- Climatiseur
- Banquette arrière à dossier divisé repliable 60/40
- GROUPE D'ÉQUIPEMENTS PRÉFÉRÉS 410A (SABLE), 161A (TAURUS):
- Programmeur de vitesse

- Rétroviseurs extérieurs chauffants à réglage électrique
- Radio AM/FM stéréo/cassettes
- Verrouillage électrique des portes
- Freins ABS
- Groupe éclairage

MERCURY SABLE MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT	MENSUALITÉ	FORD TAURUS MISE DE FONDS OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT
3 250\$	299\$	3 100\$
2 250\$	349\$	2 100\$
1 250\$	399\$	1 100\$



Voyez le concessionnaire de votre région



Carnaval
de Québec

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS



ÉTUDE RÉALISÉE PAR UN ÉTUDIANT DE LAVAL

Les Jeux de 2002 auraient rapporté 216 M\$ à la région

DONALD CHARETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les Jeux de 2002, ça vous rappelle quelque chose? Un débat assez acrimonieux avait divisé les pour et les contre de ce projet qui, incidemment, se serait tenu dans cinq ans, jour pour jour.

Une étude conduite à l'université Laval vient ranimer le débat en démontrant que ces jeux olympiques d'hiver auraient



Le maire Jean-Paul Allier: un ardent défenseur des jeux.

été rentables pour la région de Québec. Cette recherche constitue la première étude coûts-bénéfices des Jeux et elle a été réalisée par un étudiant à la maîtrise, Yves Marceau, sous la supervision de Jean-Yves Duclos, du département d'économie.

La conclusion? La tenue de cet événement que Québec s'est fait souffler par Salt Lake City se serait traduit par une rentabilité de 216 millions \$.

« Cette somme ne représente pas de l'argent comptant dans les coffres mais plutôt les avantages pour la région, en termes d'argent et d'équipement (après avoir tenu compte des coûts) qui auraient résulté de la présentation des jeux », écrit l'auteur.

Si le projet aurait été rentable pour Québec et le Québec (116 millions \$), il ne l'aurait pas été pour le Canada qui y aurait injecté 208 millions \$. Selon M. Marceau, pour que 2002 soit rentable au plan canadien, il aurait fallu tenir compte de variables comme la notoriété, la solidarité des Canadiens, etc.

Assez technique, cette étude évalue à 60 millions \$ les équipements sportifs, à 30 millions \$ le village olympique, à plus de 2 millions \$ par année l'augmentation de l'achalandage touristique (de 3 à 5% à Calgary).

Cette étude constitue la première analyse coûts-bénéfices des Jeux de 2002. Des chercheurs de Laval avaient conduit une autre recherche sur les retombées économiques qui, elles, étaient évaluées à 611 \$ millions pour la région et à 724 millions \$ pour le Québec.

Quesnel s'emmêle dans les détails

Le délateur reste catégorique sur l'essentiel

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

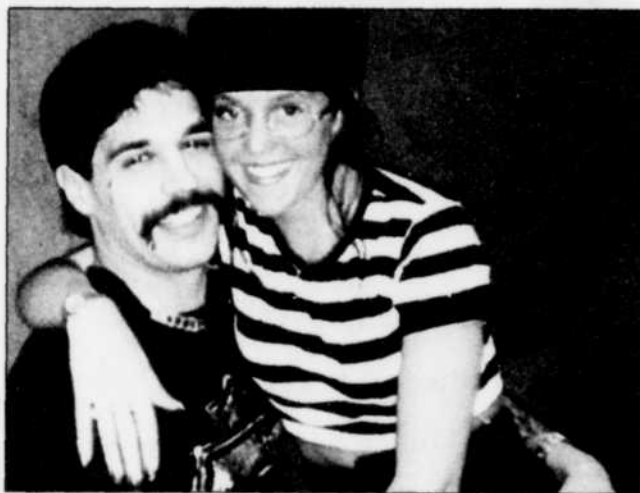
■ QUÉBEC — La journée durant, encore, le délateur Serge Quesnel a été pressé de questions, hier, visant à éclaircir les nombreux écarts entre ses différents témoignages et aveux antérieurs.

Régulièrement, le délateur de 26 ans a dû s'en défendre, répétant qu'il s'agit de détails et que, pour l'essentiel, ses souvenirs sont bien fidèles. « Je pense pas que personne puisse se rappeler tous ces petits détails », a-t-il par exemple déclaré à Me Jacques Larochelle, l'un des avocats des Hell's Angels Louis Roy et Sylvain Thiffault.

Une bonne part des questions de l'avocat concernait les nouveaux éléments d'information que Quesnel a introduits dans ses derniers témoignages. Ainsi, ce n'est que quelque temps après son arrestation que le tueur des Hell's a parlé de l'implication de Gaston Dionne dans la préparation du meurtre de Jacques Ferland, en janvier 1995, à Grondines.

« Je voulais pas le mêler dans cette histoire-là parce que, dans le fond, il voulait pas le faire », a expliqué Quesnel. Ce faisant, le tueur ne considérait pas avoir menti. « J'ai pas dit toute la vérité », a-t-il plutôt opiné avant de concéder qu'il s'agissait « peut-être d'une façon de mentir ».

Il en est allé de même de Stéphane Tremblay, qui a apporté une certaine aide dans le meurtre de Richard Delcourt, deux mois plus tard. Admettant



Serge Quesnel, du temps de ses amours avec Sandra Beaulieu.

qu'il s'était contenté d'une demi-vérité dans sa déclaration aux policiers, Quesnel a expliqué: « Ça m'écoeurait de faire ça, mais j'avais pas le choix de dire la vérité. C'était mon grand ami... il avait deux enfants... »

Le témoin a également admis avoir menti à son autre grand ami, Michel Caron, lorsqu'il l'a rémunéré pour son assistance dans le meurtre de Ferland. Il l'a en effet induit en erreur relativement au montant qu'il dit avoir reçu des HA pour cette exécution.

Le délateur a aussi menti à sa petite amie, Sandra Beaulieu, quant aux raisons pour lesquelles il avait dénoncé deux autres « amis ». Au passage, hier, Me Larochelle a d'ailleurs déposé les photos de Quesnel et de Sandra Beaulieu prises au quartier général de la Sûreté du Québec, au moment où le délateur y était détenu et qu'il y recevait la visite de la jeune femme.

En après-midi, les avocats de défense

ont fait visionner aux jurés quelques extraits de la déclaration de Quesnel sur vidéo, enregistrée en juin 1995. Il y est interrogé par l'enquêteur Tony Cannavino, qui est, depuis, devenu président de son syndicat.

Encore là, Quesnel a dû admettre certaines erreurs dans sa narration des faits. Dans le meurtre de Delcourt, par exemple, le tueur a déjà dit avoir déclaré à sa victime que les HA de Québec voulaient le voir. Une autre fois, c'étaient les HA de Trois-Rivières qui voulaient voir Delcourt. Récemment, il s'est rappelé avoir indiqué à l'homme que « quelqu'un » avait affaire à lui.

« Y a des journées qu'on file moins. On est écoeuré de répondre aux questions », a expliqué Quesnel, laissant entendre que la journée d'hier était l'une de celles-là. « Mais, a-t-il encore souligné à Me Larochelle, à force de se faire interroger par des avocats comme vous, ça se précise dans ma tête. Vous, vous êtes pas ici pour raconter la vraie histoire. »

Au passage, l'avocat des HA s'est aussi informé des 30 000 \$ que Quesnel a jusqu'à maintenant investis à la Bourse. « Ça monte et ça descend, hein? », a demandé Me Larochelle, sans grande compassion. Ce à quoi le tueur s'est contenté d'acquiescer...



Bonhomme est venu encourager les sculpteurs, au travail sur leurs blocs de neige.

La passion de la sculpture les unit

GUY BENJAMIN
Le Soleil

QUÉBEC — La sculpture est un excellent prétexte pour voyager, à condition de savoir varier les matériaux sur lesquels on travaille. Voilà qui est vrai pour Denis et Sylvain Magnan, deux Français, qui représentent le Brésil à l'International de sculpture sur neige du Carnaval de Québec.

Le capitaine de l'équipe brésilienne, Ireneu Garcia, n'en est pas à sa première sculpture sur neige au Carnaval. Les trois sculpteurs sont des amis, et « la passion de la sculpture nous unit », raconte Denis Magnan. Ce dernier en sera à sa sixième oeuvre sur neige, la première à Québec.

Denis Magnan travaille habituellement le marbre et le bois, tandis que le bronze et le granit sont les matériaux préférés de Sylvain. Leurs oeuvres se retrouvent autant en France qu'au Brésil grâce à leur association avec le capitaine de l'équipe brésilienne. Il était donc normal pour eux que cette association se poursuive jusqu'à Québec.

Les 19 équipes qui participent au volet international de l'événement de sculpture sur neige du Carnaval, qui célèbre cette année son 25^e anniversaire, sont à l'oeuvre depuis hier sur les plaines, et devront compléter leurs oeuvres avant 9 h, dimanche matin. Les énormes blocs de neige commenceront à ressembler à quelque chose jeudi. Vingt équipes devaient participer à l'événement, mais les sculpteurs de la Bulgarie n'ont pu se rendre à Québec en raison d'un problème de visa.

Les carnavaliers qui aiment veiller tard, et peut-être même passer une nuit blanche, sont invités à la nuit des longs couteaux. En effet, des sculpteurs travailleront toute la nuit de samedi à dimanche pour figoler leurs oeuvres. Le public sera invité à choisir son oeuvre préférée, dimanche, lors d'un vote populaire qui se tiendra, de 10 h à 11 h 30.

SUCCÈS ET INSUCCÈS

La formule renouvelée du Carnaval, avec l'accent sur la famille, connaît un grand succès au chapitre des activités populaires.

La collaboration de Dame nature a fait en sorte que plus de 200 000 personnes ont circulé sur les différents sites où le Carnaval a tenu des activités en fin de semaine. Une si grande fréquentation des sites, si le mercure se maintient à un niveau qui incite les Québécois à

mettre le nez dehors, pourrait conduire à un grand succès de la vente de l'effigie du Bonhomme. Ce qui compenserait pour le succès mitigé de la vente de la bougie. L'objectif de vendre 105 000 bougies n'a pas été atteint. Les ventes ont plafonné à 77 500 bougies.

Bonne nouvelle pour la sécurité des visiteurs et des Québécois qui se baladent dans le Vieux-Québec en cette période carnavalesque: l'épaisse couche de glace qui recouvrait le haut de l'escalier Frontenac, reliant la terrasse Dufferin à la rue de la Montagne, a disparu. Ça travaillait au pic et à la pelle hier matin, pour éliminer le danger. Le remblai de neige au pied du garde-fou de la terrasse Dufferin a aussi disparu, hier. L'accumulation de neige obligeait les parents à surveiller davantage les enfants pour les empêcher de passer par-dessus le garde-fou et tomber dans le cap.

CARNAVAL DE QUÉBEC

www.lesoleil.com

SITES
Place Loto-Québec
(en face du parlement)

Du 31/1 au 16/2

Horaire :

lundi au jeudi, de 12 h à 20 h

vendredi, de 12 h à 23 h

samedi, de 10 h à 23 h

dimanche, de 10 h à 20 h

Place Desjardins

(près du Manège militaire)

Du 31 janvier au 16 février

Horaire: lundi au jeudi, de 12 h à 20 h

vendredi, de 12 h à 23 h

samedi, de 10 h à 23 h

dimanche, de 10 h à 20 h

LE 5 FÉVRIER

Exposition: Sculptures internationales. Un tour du

monde de la sculpture. De 12h à 17h jusqu'au 8

février. Palais Montcalm, salle 2.

ACTIVITÉS CONTINUES*

(jusqu'au 16 février)

Le Musée-Voûte chez Ti-Père, Place Royale.

Parcours Découverte du Carnaval et Le Cabinet de

curiosité du Carnaval, mardi au dimanche, de 10h à

17h, Centre d'interprétation de la vie urbaine de la

Ville de Québec.

Animation à Place Desjardins, place des Enfants.

Carnaval en souvenir, Société historique de Québec.

Exposition « Bienvenue Monsieur Labrecque! Au

revoir Jacques », Bibliothèque Gabrielle-Roy.

Place des Aînés, spectacles, jeux, repas. Centre de

danse Jacques Duval. Jusqu'au 14 février.

TABLEAU. LE SOLEIL



IMPRIMANTES COULEUR BUBBLE JET™

LES CHEFS DE FILE EN MATIÈRE D'IMAGERIE

Une technologie si évoluée...
que vous pouvez presque imprimer la réalité.

1 800 263-1121

QUÉBEC

LINCA ferme boutique

Le bureau de Québec de l'Institut canadien pour les aveugles (INCA), qui a été l'objet de controverse il y a quelques mois, est fermé depuis le début de la semaine. La directrice de la division du Québec de l'INCA, Mme Hartin, était à Québec hier pour régler les détails de cette fermeture. Tous les appels logés au bureau de Québec sont acheminés depuis lundi vers Montréal. Rappelons qu'à la fin de l'été, le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec avait contesté l'utilité de l'INCA dont les activités ne bénéficiaient pas, disaient-ils, aux nombreux aveugles ayant appris à vivre avec leur handicap. L'INCA ne contestait pas le fait. Son porte-parole, M. Doucet, confirmait que les trois employés de Québec consacraient leur temps à accueillir et référer les personnes nouvellement frappées de cécité. Ils traitaient 60 dossiers par an. Le bureau de Québec bénéficiait d'un budget de 150 000 \$ dont 85 000 \$ provenant du tirage de la maison Lions-INCA.

PLESSISVILLE

Accident de travail mortel

Un travailleur a perdu la vie d'atroce façon alors qu'il s'affairait à entailler son érablière de la route Béliveau, lundi, à Plessisville. Daniel Beaudoin, 40 ans, de Sainte-Julie, est mort étranglé par la sangle de sa perceuse mé-

QUÉBEC



LE SOLEIL, GILLES LAFOND

Six nouveaux policiers à Québec

Six nouveaux policiers ont été assermentés, hier, à Québec, en présence du chef de police Richard Renaud et d'un porte-parole de la Ville de Québec, Claude Cantin. Les recrues sont Dave Baker, Jean-François Caron, Judith Langevin, Nicolas

Pugh, Pierre Tremblay et Nicolas Whitton. Le service de police de la Ville de Québec accueille presque à chaque année dans ses rangs de nouveaux policiers, afin de combler les départs effectués dans le cadre du programme de retraite de ses employés.

SAINT-RAYMOND

Décès à motoneige

Un homme de 44 ans de Sainte-Christine, dans le comté de Portneuf, est décédé lundi au volant de sa motoneige. Daniel Girard faisait demi-tour dans le rang Saguenay, à Saint-Raymond, lorsqu'il a heurté le marchepied d'un train routier. Projeté sous le camion, il est mort sur le coup. Il s'agit du 16e accident mortel de motoneige cet hiver au Québec. C.S.

canique qui, pour une raison inconnue, s'est enroulée autour de l'arbre de commande de l'outil. L'homme était en compagnie d'un employé et de son père, mais ceux-ci n'ont pas vu l'accident. C'est parce qu'ils n'entendaient plus le bruit de l'outil depuis plusieurs minutes qu'ils sont allés voir ce qui se passait. Cette sangle est glissée autour du cou pour aider le travailleur à supporter le poids de la perceuse. M. Beaudoin avait plus de 15 ans d'expérience de ce type de travail. C.S.

CHAUDIÈRE-APPALACHES

La Régie va informer la population pour la rassurer

PIERRE PELCHAT

Le Soleil

SAINTE-MARIE — La Régie de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches lance une vaste campagne d'information sur les services disponibles dans la région.

Près de 150 000 brochures expliquant les services offerts seront distribuées, par la poste, dans tous les foyers de la région, durant la semaine du 10 février. Pour répondre aux particularités de chaque sous-région, la Régie a confectionné quatre brochures distinctes.

Ainsi, la nomenclature des services de santé et des services sociaux dans les cinq MRC des Chutes-la-Chaudière, de Desjardins (Lévis), de Bellechasse, de Nouvelle-Beauce (Sainte-Marie) et de Lotbinière a été regroupée dans un carnet de services.

Il en va de même pour les MRC de Beauce-Sartigan (Saint-Georges), Robert-Cliche (Beauceville) et des Etchemins. Deux autres brochures ont été imprimées pour les services offerts dans l'Amiante d'une part, et pour le secteur de Montmagny et de l'Islet, d'autre part.

Dans chaque carnet, on y retrouve la description des services hospitaliers, des CLSC, d'Info-Santé, de la DPJ, des services ambulanciers, des services

de santé mentale, de désintoxication et de réadaptation, une liste des cliniques médicales et des cabinets privés de médecins (la région en compte 116) ainsi qu'une liste des organismes communautaires reconnus par la Régie. Tout cela, avec les adresses et les numéros de téléphones.

INQUIÉTUDE

Le président de la Régie régionale, M. Gaston Gourde, a expliqué que cette campagne vise aussi à diminuer l'inquiétude et l'insécurité parmi la population à la suite des profonds bouleversements qu'ont connus les établissements de santé au cours des derniers mois.

Présent à la rencontre de presse, le ministre de la Santé, M. Jean Rochon, s'est réjoui de cette initiative de la Régie régionale. « Le mot d'ordre maintenant dans le réseau, c'est de stabiliser et de consolider », a-t-il affirmé.

Parallèlement à cette campagne régionale, le ministère de la Santé vient aussi de lancer une offensive publicitaire pour vanter les mérites du système de santé. Depuis quelques jours, on peut voir à la télé des messages sur l'assurance-médicaments. Par la suite, des messages porteront sur Info-Santé. On prévoit distribuer, vers la fin du mois, une publication expliquant les services de santé et les services sociaux.

SPA QUÉBEC

40% plus d'abandons d'animaux

LISE FOURNIER

Le Soleil

QUÉBEC — Plus de 14 000 chiens et chats ont été abandonnés, l'an dernier, dans la seule région de Québec. « C'est 40% de plus qu'en 1995 et les chiffres ne peuvent que grimper, assure M. André Gauthier, directeur général de la Société protectrice des animaux, qui présentait hier un programme de stérilisation afin d'enrayer la progression effarante des populations de chiens et de chats.

Car si l'on s'en remet aux seules lois de la nature, une chatte en bonne santé mettra au monde en moyenne 12 chatons par année pour atteindre, au bout de quatre ans, le chiffre astronomique de 20 000 spécimens alors que le chien, moins prolifique — portée annuelle de quatre chiots — multiplierait sa population par neuf sur une période de trois ans.

Aussi ce nouveau programme, une première dans la région et auquel ont accepté de collaborer 25 cliniques vétérinaires, vise-t-il à ce que tous les animaux de compagnie mis à l'adoption par la SPA soient éventuellement stérilisés afin de stopper le problème de la surpopulation animale qui atteint déjà des proportions alarmantes.

Pour inciter les propriétaires d'animaux à souscrire au programme, la SPA inclura désormais dans le prix du petit « adopté », la moitié du coût de la stérilisation du chien ou du chat effectué chez un vétérinaire; somme qui sera ensuite remboursée à l'acquéreur présentant la preuve que l'opération a bel et bien été effectuée. « C'est un incitatif qui touche au porte-monnaie de nos clients, admet M. Gauthier mais malheureusement, dit-il, c'est la seule façon d'enrayer la surpopulation dont les impacts touchent aussi bien la santé des bêtes que celle de la communauté. Par exemple, un animal livré à lui-même, affirme M. Gauthier, peut redevenir sauvage, mordre des gens et transmettre la rage.

CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION

Par ailleurs, la Société protectrice des animaux de Québec, qui avait frôlé la faillite en 1996, terminera l'année avec un léger surplus budgétaire pour la première fois en 15 ans d'existence. « Grâce à la générosité du public et à une réorganisation en profondeur, nous avons réussi à rembourser le dernier versement de 60 000 \$ de la proposition concordataire », soulignait M. Gauthier.

La SPA a aussi introduit en décembre le suivi par micropuce — un implant électronique permanent fixé sous la peau de l'animal qui permet de retracer son propriétaire où qu'il soit. Une technique de codage universel qui devrait se généraliser d'ici l'an 2000 et dont plusieurs villes songent à se doter.

Malgré une gestion serrée des finances et une redistribution des tâches, la SPA a des défis énormes à rencontrer. M. Gauthier ne cache pas que l'objectif de 50 000 \$ de la présente campagne comblera les besoins les plus urgents.

Style «relax» tous les jours

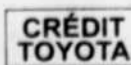
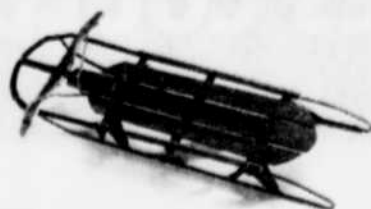
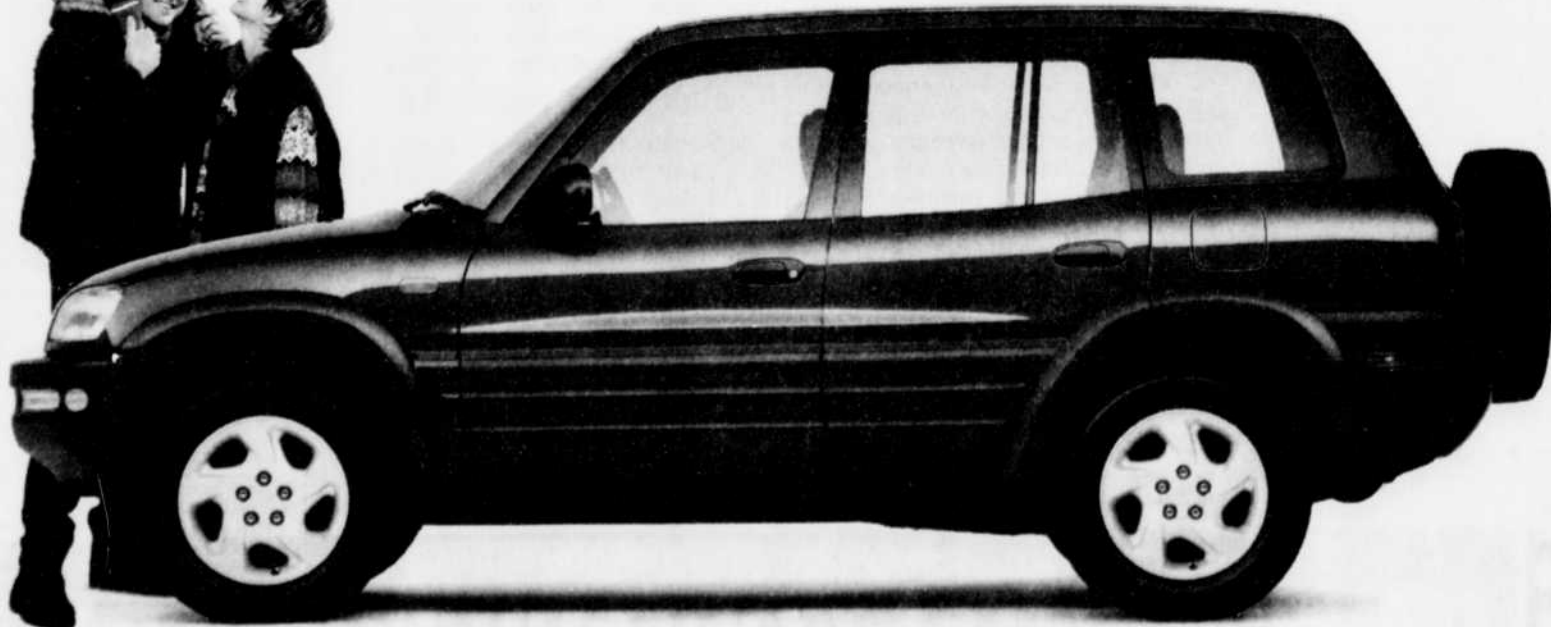
297 \$*

RAV4 4 portes de Toyota Location à compter de

/mois (48 mois) Modèle à traction intégrale et transmission automatique

Versement initial de seulement 1 250 \$. Frais de transport et de préparation inclus.

On y va en 44 Pour à peine 297 \$ par mois, vous aurez le plaisir de conduire l'excitant RAV4 4 portes, à traction intégrale. Pas étonnant que le modèle 1997 ait été proclamé « automobile de l'année » par la revue *Automobile Magazine*! Le RAV4 est aussi offert en version 2 portes, à traction avant. Allez vite choisir votre modèle chez votre concessionnaire Toyota et profitez-en pour faire un essai routier!



Programmes de location-bail de Crédit Toyota. Approbation du crédit requise. Offres s'appliquent aux modèles 1997 neufs, livrés et livrés d'ici le 28 février 1997. Immobilisation, assurances et taxes en vigueur en sus. Maximum de 700 \$ alloué pour frais de transport et de préparation. * Mensualité calculée à partir d'une location-bail de 48 mois (modèle RAV4 HP100V-A à transmission automatique) avec versement initial de 1 250 \$ ou valeur de reprise nette équivalente. Première mensualité et dépôt de garantie de 250 \$ à verser à la livraison. Coût total de la location: 15 506 \$. Valeur de l'option d'achat (13 201,92 \$) établie en fonction d'un maximum de 96 000 kilomètres. Supplément de 0,10 \$ par kilomètre supplémentaire, s'il y a lieu. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Modèle présenté avec des équipements en option. Voyez un concessionnaire participant pour tous les détails.



Votre concessionnaire Toyota est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux.

Pas de patinage sur la Saint-Charles cet hiver

La Ville de Québec pointe du doigt le yo-yo de Dame Nature

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ QUÉBEC — La mauvaise nouvelle: la patinoire de la rivière Saint-Charles restera fermée tout l'hiver. La bonne: celle de la place d'Youville restera ouverte jusqu'à Pâques et rouvrira le 15 novembre.

La conseillère Francine Roberge, responsable des loisirs à la ville de Québec, a expliqué hier qu'en vertu d'une glace trop mince et de l'annonce, pour les prochains jours encore, de temps doux, la Ville avait pris la décision d'abandonner ses tentatives pour ouvrir la patinoire de la rivière Saint-Charles.

En retour, vu que ce n'est pas une décision pour épargner de l'argent, on étirera la vie de la patinoire de la place d'Youville jusqu'au 30 mars et on l'ouvrira plus tôt qu'à l'accoutumée, soit le 15 novembre à l'automne.

M. Serge Doyon, directeur de division aux Travaux publics, a expliqué en long et en large les vaines tentatives des employés municipaux pour rendre la glace de la rivière Saint-Charles sécuritaire pour les patineurs.

Jusqu'ici la Ville a dépensé 30 000 \$ dans ces efforts.

La Ville avait prévu ouvrir la patinoire le 6 janvier. Des tests ont donc été faits à compter du 3 janvier, le lendemain et le surlendemain aussi. Ils indiquaient une épaisseur de 5 pouces. Quand il n'y a pas beaucoup de neige, l'épaisseur jugée sécuritaire est de 7,5 pouces, dit M. Doyon. Le 5 janvier elle variait de 5 à 5,5 pouces. « On s'y est quand même risqué avec le véhicule le plus léger possible et il a calé », explique le fonctionnaire.

D'autres relevés ont été pris les 7 et 9 janvier et ils indiquaient toujours une épaisseur insuffisante. Pendant ce temps la neige tombait, s'accumulait.

Il semble même qu'on ait tenté un entretien avec des petites déneigeuses de 30 pouces. « Mais c'est étonnant de faire une patinoire avec de tels équipements, c'aurait pris des employés 24 heures par jour », laisse tomber Mme Roberge.

Le 6 janvier il est tombé de la pluie, du verglas et 12 cm de neige, fait remarquer M. Doyon. Il y eut encore du verglas les 23 et 24 janvier. Ajoutez à cela la grande quantité de neige qui s'est

abattue sur le Québec et vous avez des conditions précaires sur la glace d'une rivière. De sorte que dans ces conditions, ça prend maintenant une glace de 11 pouces pour y travailler en sécurité avec les déneigeuses. Des mesures effectuées lundi donnaient une épaisseur de glace entre 6,5 pouces et 13 pouces. Trop risqué donc.

Il y eut des redoux mais il y en a eu dans le passé et la patinoire a été ouverte quand même? « Oui, mais il n'y a pas eu trois redoux en l'espace de deux ou trois semaines comme cette année », réplique M. Doyon.

Du froid, on a eu des gros froids? « Oui, mais cette année ils ne duraient qu'un ou deux jours.

Or il faut un gros froid d'au moins cinq ou six jours pour faire épaisir la glace, surtout si une bonne épaisseur de neige sert d'isolant comme c'est le cas actuellement ».

Les normes de sécurité sont-elles trop sévères? Il faut croire que non car le 5 janvier la glace a cédé sous le poids d'un véhicule léger. Il y avait 5 pouces et la norme de sécurité était de 7,5 pouces. Et, poursuit M. Doyon, ces normes ont été établies en 1982 en collaboration avec l'Armée canadienne.

Par ailleurs, même si les employés municipaux avaient voulu travailler sur la rivière dans ces conditions, ils n'auraient pas pu car « le Comité santé sécurité au travail nous interdisait l'accès ».

M. Doyon a fait une démonstration de l'analyse de la qualité de la glace. Dix pouces de belle glace claire équivalent à 10 pouces des normes établies. Dix pouces d'une glace contenant des bulles d'air équivalent à 7 pouces de bonne glace. Dix pouces de glace brouillée contenant de l'eau en quantité équivalent à 5 pouces de bonne glace.

Les relevés sont faits sur les bords et au centre de la rivière, aux 100 mètres, et parfois sur une distance moindre.

« Il faut un gros froid d'au moins 5 ou 6 jours pour faire épaisir la glace »



LE SOLEIL, GILLES LAFOON
Pour une petite « danse » sur la Saint-Charles, les patineurs devront patienter jusqu'à l'hiver prochain.

Mario Alain condamné à 26 ans de pen

QUÉBEC (LE SOLEIL) — Un jour après le début de son enquête préliminaire, Mario Alain, le récidiviste qui s'était fait remarquer par sa tentative de meurtre sur un policier et par sa spectaculaire évasion, a plaidé coupable hier à la série d'accusations portées contre lui. Il a été condamné à 26 ans de pénitencier et il ne sera pas admissible à une libération conditionnelle avant 10 ans.



Mario Alain

Le début des « exploits » d'Alain remonte à janvier 1995, moment où il a fait feu sur l'enquêteur Jules Dubois, de la sûreté municipale de Sainte-Foy. La balle avait traversé la porte de la chambre d'hôtel dans laquelle Alain se trouvait en compagnie d'une femme.

Un an plus tard, le récidiviste de 28 ans s'est échappé d'un fourgon cellulaire, dans le quartier Saint-Sauveur, à Québec. Il avait été repris un mois plus tard, à Greenfield Park.

Le procureur de la Couronne, Me René Verret, et l'avocat de l'accusé, Me Michel Barrette, ont fait hier la suggestion commune d'une peine de 26 ans. Celle-ci se compose de deux blocs.

Un premier bloc correspond à la tentative de meurtre sur l'enquêteur de Sainte-Foy ainsi qu'à trois vols qualifiés. Pour ces crimes, Alain a écoupé de 17 ans d'emprisonnement, dont 13 pour la seule tentative de meurtre.

Vient ensuite une peine de neuf ans pour son évasion du fourgon cellulaire, en janvier 1996, pour quatre vols qualifiés, ainsi que pour une tentative d'évasion, en juillet.

Quant à la période durant laquelle Alain ne sera pas admissible à une libération conditionnelle totale, le Code criminel prévoit qu'elle peut être le moindre de la moitié de la peine ou dix ans.

Alain devra donc purger dix ans de détention avant d'y être admissible, ce qui équivaut à une condamnation pour meurtre non prémédité.

Lemoine sceptique

QUÉBEC — Le conseiller indépendant de Saint-Roch Réjean Lemoine ne croit pas un mot des explications de la Ville de Québec pour ne pas ouvrir la patinoire de la rivière Saint-Charles.

Il fait remarquer que la température moyenne de janvier 1997 a été de -12° Celsius alors que la moyenne pour ce mois depuis longtemps est de -11,9. Et il n'y a pas eu plus de pluie qu'à certaines années où la patinoire fut quand même ouverte.

Dire que c'est à cause des changements de température « c'est de la poudre aux yeux, les autorités avaient décidé de ne pas l'ouvrir! »

M. Lemoine, qui laisse entendre que les résidents de la basse-ville et de Saint-Roch en particulier sont fâchés, croit que le fait que la Ville n'ait pas fait installer les bancs publics et les limites de bois de la patinoire, à la fin décembre ou au début janvier, comme elle avait l'habitude, est une preuve de l'absence de volonté de l'ouvrir.

Il fait remarquer que l'administration du Rassemblement populaire (RP) veut réduire les dépenses au strict minimum pour la patinoire et en réduit en conséquence les heures d'ouverture.

Selon lui il serait simple de faire une patinoire sur la rivière chaque année: il suffirait de dégager la glace assez vite et régulièrement. Comme ça il n'y aurait pas d'accumulation incontrôlable. Ça nécessiterait que, parfois, des employés travaillent la fin de semaine. Trop cher? Pendant ce temps on engloutit 320 000 \$ par an dans le Jardin Saint-Roch. B.R.

État-patron demandé

Les écolos somment Québec d'éviter la défiguration des Chutes de la Chaudière

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

QUÉBEC — Québec doit refuser que les Chutes de la Chaudière soient défigurées par un projet hydroélectrique. Mais il doit aussi classer toutes les rivières de la province et les protéger de promoteurs ne visant que le profit à court terme.

C'est la position exprimée, hier, à Québec, par huit groupes écologistes, dont le Conseil régional de l'environnement de Québec, les Amis de la Terre et le Conseil des monuments et sites du Québec. La coalition exige du gouvernement péquiste l'adoption d'une loi de protection des paysages et d'une politique du patrimoine, attendue depuis 20 ans, pour contrer le développement anarchique des rivières.

La rencontre a été tenue devant une illustration des Chutes de la Chaudière, situées à Charney, où ne coule qu'un mince filet d'eau, illustration représentant l'état des lieux au petit matin lorsque la firme Innergex aura commencé à produire de l'énergie avec sa centrale, ont indiqué les porte-parole.

« Ce qui nous anime, explique l'historien Michel Lessard, rédacteur de la prise de position, c'est le sort des Chutes de la Chaudière, une merveille naturelle. C'est une rivière torrentielle, qui vit, qui respire.

« Le promoteur va dériver une grande partie de l'eau (pour produire 24 mégawatts), poursuit-il. Regardez la simulation à l'aurore. Tout ce qui va fonctionner, c'est la voie de dérivation. »

La coalition estime que la perte ne sera pas uniquement d'ordre esthétique et écologique. « Le parc des Chutes accueille de 400 000 à 600 000 visiteurs sans promotion ou presque. » Selon Gaston Cadrin, du Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM), les retombées touristiques représentent annuellement une somme de 15 à 20 millions \$.

Cette manne sera mise en péril pour un investissement de 40 millions \$ qui ne garantira qu'un seul emploi par an pendant 40 années, insiste M. Lessard. « Ce qui nous a étonnés, c'est que le ministère de la Culture et même celui du Tourisme se soient montrés d'accord », commente-t-il.

En fait, il s'attendait aussi à ce que les gens d'affaires de la Rive-Sud s'interrogent sur un projet pouvant menacer le secteur récréo-touristique. Pour François Hulbert, de l'Union québécoise de la conservation de la nature, un tel dossier aurait aussi dû attirer l'attention de la Commission de la Capitale nationale.

Le projet hydroélectrique d'Innergex est sous analyse par le Bureau des audiences publiques sur l'environnement. À plus d'un mois du dépôt du rapport du BAPE, les membres de la coalition se montrent inquiets. Le promoteur s'est amené avec sa batterie d'experts et, pour le simple citoyen, les audiences, c'est alors David contre Goliath, explique M. Lessard.

Gaston Cadrin en est réduit à souhaiter que le BAPE « diminue le projet pour que le promoteur se désiste ». Ce qui manque au Bureau d'audiences, ce sont des outils pour porter un jugement global, dit-il. Ces outils, ce sont une classification des rivières, une loi protégeant les paysages et une politique du patrimoine.

Le gouvernement a annoncé la préparation d'un tel classement de rivières, mais il en a confié la responsabilité « aux seules régions ». Selon Michel Lessard, Québec montre qu'il abdique ses responsabilités. Il donne l'exemple des Chutes pour dire que l'État traite « un site national » comme s'il s'agissait « d'un parc de quartier ».

La politique du patrimoine, qui doit inclure les biens culturels et les biens naturels, et la loi sur les paysages sont à adopter de toute urgence, plaide-t-il. Il ne peut prédire le nombre de rivières menacées. Par contre, il estime qu'un promoteur existe probablement pour chacune des chutes importantes que comptent nos rivières.

Notre rapidité va vous séduire!

Si vous envoyez vos voeux de Saint-Valentin par Xpresspost, nous rajoutons gratuitement les coeurs et les Cupidons! Si vous manquez de temps, Xpresspost est la solution rapide avec la livraison garantie le jour ouvrable suivant localement sinon dans les deux jours ouvrables*.

*Entre les principales villes canadiennes. Certaines conditions s'appliquent. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à notre comptoir postal.

En affaires pour vous servir. POSTE MAIL In Business to Serve.

COMPTOIR POSTAL BOURG-ROYAL Centre d'escompte Racine 1480, 80e Rue Est CHARLESBOURG (Québec) G2L 1M0	COMPTOIR POSTAL FLEUR DE LYS Pharmacie Brunet 552, boul. Wilfrid-Hamel QUÉBEC (Québec) G1M 2S0	COMPTOIR POSTAL PLACE STE-FOY Pharmacie Brunet 2562, boul. Laurier * SAINTE-FOY (Québec) G1V 1C0
COMPTOIR POSTAL DU TEMPLE Centre d'escompte Racine 682, avenue Royale BEAUPORT (Québec) G1E 1Z0	COMPTOIR POSTAL PAPETERIE LIBRAIRIE SEIGNEURIALE M.L. 340, Seigneuriale Local P * BEAUPORT (Québec) G1C 3P9	COMPTOIR POSTAL LA PÉRADE Pharmacie UniPrix 3440, chemin des Quatre-Bourgeois * SAINTE-FOY (Québec) G1W 4T0
COMPTOIR POSTAL LA CANARDIÈRE Pharm. UniPrix Laurier Lavoie 2485, boul. Père-Lelievre QUÉBEC (Québec) G1J 1Y0	COMPTOIR POSTAL PHARMACIE CHAMPAGNE 1761, rue Sheppard * QUÉBEC (Québec) G1S 1J0	COMPTOIR POSTAL PLAZA LAVAL Papeterie Plaza Laval Enr. 2750, boul. Laurier * SAINTE-FOY (Québec) G1V 1V0
COMPTOIR POSTAL PÈRE-LELIEVRE Pharmacie Brousseau & Fiset 2300, boul. Père-Lelievre QUÉBEC (Québec) G1P 2W0	COMPTOIR POSTAL SAINT-LOUIS Tabagie-Dépanneur Naduc 2900, chemin Saint-Louis * SAINTE-FOY (Québec) G1W 2L0	COMPTOIR POSTAL PLACE LAURIER La Chambre de commerce régionale de Sainte-Foy 2700, boul. Laurier * SAINTE-FOY (Québec) G1V 2L8
COMPTOIR POSTAL SAINT-FIDÈLE Pharmacie Brunet 1000, 3e Avenue QUÉBEC (Québec) G1L 2X0	COMPTOIR POSTAL PHARMACIE BRUNET 9550, boul. de l'Ornière QUÉBEC (Québec) G2B 2L0	COMPTOIR POSTAL CARREFOUR CHARLESBOURG Tabagie du Carrefour 8500, boul. Henri-Bourassa CHARLESBOURG (Québec) G1G 5X0
COMPTOIR POSTAL ORSAINVILLE Dépanneur Marc Bédard (Irving) 4045, boul. Jardin CHARLESBOURG (Québec) G1C 1P0	COMPTOIR POSTAL MARIE-DE-L'INCARNATION Pharmacie UniPrix 707, boul. Charest Ouest * QUÉBEC (Québec) G1N 4P0	COMPTOIR POSTAL PHARMACIE JEAN-COUTU 500, boul. Rochette BEAUPORT (Québec) G1C 1B0
COMPTOIR POSTAL SAINT-AMABLE Tabagie Dumas Enr. 425, rue St-Amable QUÉBEC (Québec) G1R 3B0	COMPTOIR POSTAL MARGUERITE-BOURGEOIS Tabagie canadienne 1411, chemin Sainte-Foy QUÉBEC (Québec) G1S 2N0	COMPTOIR POSTAL REPRODUCTION COULEUR LASER 5401, boul. des Galeries QUÉBEC (Québec) G2K 1N0
COMPTOIR POSTAL PHARMACIE BRUNET Mail Centre-Ville 600, boul. Charest Est QUÉBEC (Québec) G1K 3K0	* SERVICE BILINGUE OFFERT À CES COMPTOIRS POSTAUX. * BILINGUAL SERVICE AVAILABLE AT THESE OUTLETS.	

18 ans et

«Donnez du sang.»
Info-Collecte
(418) 650-7230 1 800 761-6610

CHARLESBOURG 89 900\$
du propriétaire

- Superbe jumelé: 2 étages plus sous-sol
- Haut de gamme, proximité services et loisirs
- Secteur très tranquille, boisé à l'arrière
- Beaucoup d'extras: bain tourbillon 2 places, planchers bois franc, escalier en chêne.
- A visiter

Agent s'abstenir
841-3230

Les pianos
André Bolduc inc.
La maison du piano au Québec

PETIT PIANO NEUF
43", 88 notes, noir
incluant: banc, accord et transport
à partir de 2995\$
62,53\$/mois - 60 mois

Lot de PIANOS NEUFS YOUNG CHANG DROITS et À QUEUE EN SPÉCIAL
— Financement disponible —
230, route des Fermes, Saint-Joseph de Beauce
418-397-5057

Des voleurs de plus en plus actifs et audacieux

Le nombre des plaintes est en hausse rapide

ERNIE WELLS

Collaboration spéciale

RIMOUSKI—Les Rimouskois sont aux prises avec une recrudescence des vols et des introductions par effraction. Rien n'est à l'abri des malfaiteurs. Des maisons privées, des écoles, des restaurants, des salons de coiffure et mêmes des cantines sont la cible des voleurs.

Les malfaiteurs poussent l'audace jusqu'à commettre leurs délits en plein jour. Les policiers ont fait échouer un complot de vol qualifié, commandé et préparé par deux détenus du Centre de détention de Rimouski, à l'aide de complices à l'extérieur des murs.

DANS LES RÉSIDENCES

Dans les maisons privées, les vols surviennent généralement vers la fin de l'avant-midi et entre 13 h et 16 h, alors que les occupants sont au travail.

Le capitaine Yvan Thibault, de la Sûreté municipale de Rimouski, indique

que les plaintes pour les introductions par effraction sont en hausse depuis deux semaines. Il fait appel à la collaboration des citoyens. « Il n'y a pas meilleure police que son voisin.

« Si des gens remarquent des activités inhabituelles dans la maison d'à côté, ou des visiteurs aux allures plutôt louches, comme des jeunes avec des sacs-à-dos, alors que les occupants sont au travail, qu'ils appellent la police », explique l'officier Thibault.

Comme responsable de la gendarmerie, le capitaine de police a accentué la surveillance des quartiers et a demandé à ses patrouilleurs d'être plus attentifs, à tout.

Le responsable du Bureau des enquêtes criminelles, le capitaine Gaétan-R. Gagné, parle d'au moins trois groupes de voleurs, composés de jeunes de 15 à 25 ans.

« Des arrestations ont eu lieu au cours des derniers jours et nous tentons d'associer les informations, » a dit le capitaine Gagné.

La présence de jeunes voleurs d'âge mineur ne rend pas la chose facile aux

policiers. « On les intercepte sur le fait et ils nient avoir été là. On n'a pas de moyens, ils ne disent rien et ils ne veulent rien savoir. Mais on sait que ce sont eux. On doit alors faire appel à des enquêteurs spécialisés pour les interroger de nouveau.

« On sait qu'ils sont reliés à d'autres crimes, mais on ne peut rien faire contre eux », déplore le capitaine Gagné, qui dispose de quatre enquêteurs à plein temps pour travailler sur les dossiers de vols.

LA DROGUE

Si les raisons de voler sont aussi nombreuses que les vols eux-mêmes, les policiers n'écartent pas l'hypothèse d'un nouvel arrivage de drogue qui force les jeunes à commettre des délits, puis à revendre le fruit de leur récolte afin de pouvoir se sustenter.

Les délinquants, dont la période de probation est terminée, sont aussi des candidats sérieux. Signe des temps, dans la plupart des cas, ces voleurs sont de jeunes chômeurs, des assistés sociaux et des étudiants.

Les Gaspésiens qui se font soigner au N.-B. courtisés par le Québec

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

POINTE-À-LA-CROIX—Le rapatriement d'une partie de la clientèle de Gaspésiens qui utilisent les services de santé offerts à Campbellton, au Nouveau-Brunswick, sera effectué par la persuasion et en offrant de meilleurs soins, et non par l'instauration de mesures punitives.

C'est le pari que prennent Denis Loisel, directeur de la région régionale Gaspésie-les-Îles, et les gestionnaires du CLSC Malauze, Pierre Portelance, et du Centre hospitalier de la baie des Chaleurs (CHBC), de Maria, Marc Gagné et Bernard Nadeau.

« Il va falloir se montrer plus beau et plus fin, c'est pas compliqué », résume Marc Gagné, président du conseil de l'hôpital de Maria. « On n'a pas de juridiction pour agir de façon coercitive avec un établissement dans une autre province », ajoute pour sa part M. Loisel.

Ce rapatriement, dicté notamment par des économies qui pourraient atteindre près de 5,8 millions \$ annuellement après une période de transition de

trois ans, vise surtout les services externes, par opposition aux services d'urgence ou d'hospitalisation, où les gains espérés vont de presque nuls à modestes.

Les 7000 personnes du secteur ouest de la MRC d'Avignon, entre Euseminac et l'Ascension, s'en remettent par tradition à l'hôpital de Campbellton pour une bonne partie des soins de santé, d'autant plus que l'hôpital de Maria est situé plus loin pour eux. Cette tendance coûte toutefois près de 10 millions \$ au gouvernement québécois.

ABSENCE DE CONTRÔLE

L'absence de contrôle, alors que le reste de la province vit depuis deux ans le virage ambulatoire, se traduit par un recours deux fois supérieur à l'hospitalisation pour les gens d'Avignon-ouest. L'objectif de la Régie régionale est de réduire le nombre de lits utilisés par des Gaspésiens à Campbellton d'une moyenne de 40 à 15.

Six de ces lits sont même fréquentés par des Québécois qui demeurent à proximité de Maria, et qui passent souvent devant le CHBC pour se faire soigner au Nouveau-Brunswick.



VOTEZ!

VOUS POURRIEZ GAGNER UN VOYAGE V.I.P. À

Paris

Votez pour vos artistes préférés et courez la chance de gagner un des 5 voyages V.I.P. à Paris (valeur approx. : 4 000 \$ chacun).

De plus, accumulez les codes C.U.P. des produits vedettes Kraft et obtenez jusqu'à 1 000 \$ en argent de poche à dépenser dans la ville lumière !
Chaque code C.U.P. correspond à 250 \$ en argent de poche.

Vous pourriez aussi gagner un des paniers de produits Kraft offerts en prix chez chaque marchand Métro parmi les bulletins de votation affichant au moins un code C.U.P. Kraft (valeur approx. : 30 \$ chacun).

Remplissez votre bulletin de votation, apposez vos codes C.U.P. Kraft et déposez le tout dans la boîte de participation de votre marchand Métro.

Ne manquez pas le Gala MétroStar diffusé sur les ondes du Réseau TVA, le 9 mars 1997 à 19h00.






Du 27 janvier au 22 février 1997. Règlement en magasin. Ce concours s'adresse aux 18 ans et plus. Le tirage aura lieu le 7 mars 1997.

C'EST EN VOTANT QUE VOUS ÊTES GAGNANT !

Bulletin de votation

- | | | | |
|--|--|--|--|
| <p>1. ANIMATEUR / ANIMATEUR DE BULLETIN DE NOUVELLES</p> <p><input type="checkbox"/> PIERRE BRUNEAU
<input type="checkbox"/> STÉPHAN BUREAU
<input type="checkbox"/> BERNARD DEROME</p> | <p>5. ANIMATEUR / ANIMATEUR D'ÉMISSION NOUVELLES DE SPORTS</p> <p><input type="checkbox"/> JEAN-PAUL CHARTRAND JR.
<input type="checkbox"/> JEAN PAGÉ
<input type="checkbox"/> PAUL RIVARD</p> | <p>9. RÔLE FÉMININ - TÉLÉROMANS QUÉBÉCOIS</p> <p><input type="checkbox"/> ANGÈLE COUTU
<input type="checkbox"/> LOUISE DESCHÂTELET
<input type="checkbox"/> ANNE DORVAL
<input type="checkbox"/> CHANTAL FONTAINE
<input type="checkbox"/> PASCALE MONTPETIT</p> | <p>12. ARTISTE - ÉMISSION JEUNESSE</p> <p><input type="checkbox"/> JESSICA BARKER
<input type="checkbox"/> JEAN-FRANÇOIS BEAUPRÉ
<input type="checkbox"/> HUGO SAINT-CYR
<input type="checkbox"/> FRANCE PARENT</p> |
| <p>2. ANIMATEUR / ANIMATEUR D'ÉMISSION D'AFFAIRES PUBLIQUES</p> <p><input type="checkbox"/> CLAUDE CHARRON
<input type="checkbox"/> JEAN-FRANÇOIS LÉPINE
<input type="checkbox"/> JEAN-LUC MONGRAIN</p> | <p>6. ARTISTE D'ÉMISSION D'HUMOUR</p> <p><input type="checkbox"/> YVON DESCHAMPS
<input type="checkbox"/> CLAUDE MEUNIER
<input type="checkbox"/> DOMINIQUE MICHEL</p> | <p>10. RÔLE MASCULIN - TÉLÉSÉRIES QUÉBÉCOISES</p> <p><input type="checkbox"/> BENOÎT BRIERE
<input type="checkbox"/> MICHEL CÔTÉ
<input type="checkbox"/> MICHEL FORGET
<input type="checkbox"/> LUC PICARD
<input type="checkbox"/> SERGE POSTIGO</p> | <p>13. LE MÉTROSTAR - PERSONNALITÉ MASCULINE</p> <p><input type="checkbox"/> NORMAND BRATHWAITE
<input type="checkbox"/> PIERRE BRUNEAU
<input type="checkbox"/> BERNARD DEROME
<input type="checkbox"/> PATRICE L'ÉCUYER
<input type="checkbox"/> JEAN-LUC MONGRAIN</p> |
| <p>3. ANIMATEUR / ANIMATEUR D'ÉMISSIONS DE VARIÉTÉS / MAGAZINE CULTUREL ET «TALK SHOW»</p> <p><input type="checkbox"/> CHRISTIANE CHARETTE
<input type="checkbox"/> GREGORY CHARLES
<input type="checkbox"/> JEAN-PIERRE COALLIER
<input type="checkbox"/> PATRICE L'ÉCUYER
<input type="checkbox"/> FRANCIS REDDY</p> | <p>7. ANIMATEUR / ANIMATEUR D'ÉMISSION DE SERVICES</p> <p><input type="checkbox"/> CLÉMENTINE DESROCHERS
<input type="checkbox"/> BENOÎT JOHNSON
<input type="checkbox"/> CLAIRE LAMARCHE
<input type="checkbox"/> GUY MONGRAIN
<input type="checkbox"/> MARIE-JOSÉE TAILLEFER</p> | <p>11. RÔLE MASCULIN - TÉLÉROMANS QUÉBÉCOIS</p> <p><input type="checkbox"/> ROBERT BROUILLETTE
<input type="checkbox"/> MICHEL FORGET
<input type="checkbox"/> SERGE POSTIGO
<input type="checkbox"/> GUY PROVOST
<input type="checkbox"/> FRANCIS REDDY</p> | <p>14. LA MÉTROSTAR - PERSONNALITÉ FÉMININE</p> <p><input type="checkbox"/> CHRISTIANE CHARETTE
<input type="checkbox"/> ANGÈLE COUTU
<input type="checkbox"/> CLAIRE LAMARCHE
<input type="checkbox"/> DOMINIQUE MICHEL
<input type="checkbox"/> MARINA ORSINI</p> |
| <p>4. ANIMATEUR / ANIMATEUR D'ÉMISSION JEUX / QUIZ</p> <p><input type="checkbox"/> NORMAND BRATHWAITE
<input type="checkbox"/> GUY MONGRAIN
<input type="checkbox"/> LUC SENAY</p> | | | |

BULLETIN DE PARTICIPATION

NOM : _____ ÂGE : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

N° DE TÉL. : (_____) _____

NOM DE L'ÉPICIER : _____

QUESTION D'HABILITÉ : 25 + 125 x 2 = _____

Collez ici les codes C.U.P. des produits vedettes suivants : Diner Kraft 225g, Singles 500g/1kg, Cheez Whiz 500g/1kg, Velveeta 500g/1kg, Maxwell House Instantané 200g et céréales Post, tous les formats. Chaque code C.U.P. vous donne droit à 250 \$ d'argent de poche si vous gagnez le voyage à Paris. Maximum 1 000 \$.

code C.U.P.	code C.U.P.
code C.U.P.	code C.U.P.



COLLABORATION SPÉCIALE GILLES GAGNÉ

Le maire défend son salaire...

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

NOUVELLE—Le maire de Nouvelle, Renad Plourde, attribue à la complexité du territoire de sa municipalité, et au temps de travail qui en résulte, le fait que les élus de ce village soient mieux payés que ceux d'une ville comme New Richmond, qui, avec 4200 personnes, compte deux fois plus d'habitants.

M. Plourde, maire depuis 18 ans et préfet de la MRC d'Avignon, a donné ces explications à l'occasion de la séance publique mensuelle du conseil, lundi, au cours de laquelle Renaud Landry, porte-parole de citoyens mécontents du niveau de certaines dépenses municipales, lui a posé de nombreuses questions, en présence de 120 contribuables.

M. Landry tentait d'obtenir des réponses à ce sujet depuis le printemps 1995. Il ne comprend notamment pas pourquoi la rémunération de tous les élus de Nouvelle atteint 45 750 \$ par an, comparativement à 36 265 \$ à New Richmond, et encore moins à Carleton et à Maria, des municipalités plus peuplées que Nouvelle.

DES PROBLÈMES

« Nos problèmes ne sont pas comme ailleurs. Nous avons 62 kilomètres de chemins, nous avons les zones inondables de la rivière Nouvelle, le zonage agricole. Ça prend plus de temps à administrer, » a expliqué M. Plourde, qui, visiblement agacé par les doutes sur son intégrité, a lancé des pointes aux citoyens mécontents pendant les deux heures de réunion précédant la période de questions.

Pendant ces deux heures, il a multiplié les explications sur le rôle du maire et des conseillers et sur le fonctionnement de la municipalité. Il a voulu limiter chaque citoyen à une seule question, ce qui a généré une certaine cacophonie dans l'assistance, pour ensuite répondre à l'essentiel des interrogations.

M. Landry est revenu à la charge en demandant au maire pourquoi, de la mi-novembre 1994 à janvier 1995, des dépenses de 1241 \$ en alcool, de 2498 \$ dans une épicerie et de 2344 \$ dans un dépanneur avaient été effectuées, en deux jours pour l'alcool et en trois mois pour les autres dépenses. M. Plourde a justifié les dépenses d'alcool en invoquant des réceptions organisées pour les autres municipalités de la MRC, pour l'âge d'or et pour les anciens combattants.

M. Plourde a indiqué qu'il se pliera aux recommandations faites à la suite de la vérification administrative effectuée par le ministère des Affaires municipales depuis près d'un an.

LE QUÉBEC LE CANADA

PROCÈS PURNELLE

Un général se défend de prêcher le silence

Caines évoque le devoir de désobéir

MONIQUE GIGUÈRE
Le Soleil

VALCARTIER—«Je n'ai jamais dit qu'il ne fallait pas critiquer. Je ne prêche pas le silence! Le silence est la pire des choses dans la mesure où il empêche de corriger une situation qui peut devenir désastreuse. Mais la critique doit se faire de l'intérieur, à travers la chaîne de commandement, pour maintenir la cohésion et l'esprit d'équipe.»

Contre-interrogé, hier, par le caporal Michel Purnelle qui voulait lui faire admettre que garder le silence sur les erreurs de l'armée constituait une forme de déloyauté envers le peuple, le major-général Michel Caines a déclaré qu'il voyait mal une armée devenir un groupe de pression dans la société. «Il faut protéger au maximum la liberté d'expression, mais de concert avec le bon ordre, la discipline et la sécurité nationale», a-t-il précisé.

Le témoin-expert de la poursuite a également refusé de conclure à l'échec de l'armée canadienne comme le lui suggérait l'accusé en dressant la liste des déboires des Forces depuis le constat de crise fait par le commandant de l'armée de terre, le lieutenant-général Maurice Baril, le 17 juillet 1996, jusqu'au récent rappel d'Haïti du lieutenant-colonel Roch Lacroix le 15 janvier, en passant par la démission du ministre de la Défense nationale David Collette, la destitution du chef d'état-major, le général Jean Boyle, le congédiement du lieutenant-général Armand Roy et, bien sûr, les affaires de Somalie et de Bakovic.

«Il y a eu des échecs, mais si l'on considère l'ensemble des missions effectuées par l'armée au cours des huit ou 10 dernières années, nos troupes ont, règle générale, bien accompli leur travail», a soutenu le général Caines tout en acceptant le diagnostic du gé-

ral Baril sur le lamentable état du leadership au sein de la Force canadienne.

IL FAUT DÉSŒBÉR

«Je ne peux tolérer aucune lacune dans la chaîne de commandement», a clamé le haut gradé qui a raconté à la cour son incrédulité quand, pour la première fois, il a entendu parler de la mort sous la torture, à Belet Uen, du jeune Somalien Shidane Arone. Il exprime la même surprise pour les écarts de conduite à l'hôpital de Bakovic.

«C'est un signe que nous avons des problèmes, qu'il faut corriger la situation et c'est ce que nous sommes en train de faire», a-t-il indiqué, ajoutant qu'il était plus facile de critiquer à l'extérieur que d'aider à régler les problèmes à l'intérieur.

Invité à se prononcer sur le comportement d'un commandant de Belet Uen qui a ordonné à ses hommes d'utiliser tous les moyens, y compris les mauvais traitements, pour capturer les intrus qui essayaient de s'infiltrer dans le camp canadien pour voler, le général Caines a déclaré que le soldat Elvin Kyle Brown, condamné à cinq ans pour son implication dans le meurtre de l'adolescent Arone, aurait dû être capable de discerner entre «un ordre qui fait du sens et un ordre qui ne fait pas de sens». «Je ne connais pas le contexte dans lequel l'ordre a été donné. Mais les militai-

res ont le devoir de refuser les ordres illégaux. Un soldat ne peut pas être puni pour avoir refusé d'exécuter un ordre illégitime», a insisté le témoin.

En montrant, à coups d'exemples, comment la chaîne de commandement avait perdu la confiance de la troupe, l'auteur d'*Une armée en déroute* voulait démontrer à la cour qu'il n'avait d'autre choix que de porter l'affaire sur la place publique. «C'était un cas de force majeure dans le contexte exceptionnel de crise que traversent les Forces».



Le major-général Caines

OFFENSIVE CONSTITUTIONNELLE PROVINCIALE

Dion veut y croire

Klein s'en défend bien

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

■ OTTAWA — Responsable du dossier de l'unité nationale, le ministre Stéphane Dion croit «possible» qu'Ottawa et les provinces anglophones s'entendent afin de reconnaître le caractère distinct du Québec avant que Lucien Bouchard ne déclenche des élections provinciales, prévues en 1998.



Le ministre Stéphane Dion

«À l'heure actuelle, il n'y a pas de premier ministre qui a un problème dogmatique contre la reconnaissance du Québec. Il s'agit simplement d'une question d'agenda à savoir à quel moment ils veulent agir», a déclaré le ministre hier.

«Tout est possible. Mais il est important de travailler à un dialogue profond avec les Canadiens sur cette question», a ajouté le titulaire des Affaires intergouvernementales à l'issue d'une réunion du cabinet.

Ayant sillonné le pays d'un océan à l'autre afin d'expliquer le concept de société distincte, Stéphane Dion se réjouit aussi de ce que les premiers ministres des provinces discutent entre eux du dossier de l'unité nationale.

Le ministre a tout de même réagi de manière prudente aux informations voulant que les provinces anglophones préparent une offensive afin de reconnaître la spécificité du Québec.

LE SOLEIL révélait hier que le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, dirigera cette offensive après avoir obtenu un nouveau mandat de ses électeurs et après les élections fédérales, qui pourraient avoir lieu au printemps. Cette initiative vise à couper l'herbe sous le pied des souverainistes et à donner des munitions au chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, avant les prochaines élections provinciales.

Hier, Ralph Klein, qui domine largement dans les sondages à 70 % à quelques semaines d'un scrutin, a catégoriquement nié avoir de telles intentions. «C'est absolument absurde. Cela est tellement loin sur ma liste de priorités et du genre de choses qui sont à mon ordre du jour que c'est une ab-

surdité absolue», a-t-il déclaré à Calgary.

En Alberta, où la population est plutôt réfractaire à une telle forme de reconnaissance du Québec, cette nouvelle a littéralement eu l'effet d'une bombe, le bureau du premier ministre Klein étant inondé d'appels à ce sujet.

En Saskatchewan, le premier ministre Roy Romanow, qui souhaite une reprise du dialogue constitutionnel, a dit être surpris que son collègue albertain prenne la tête d'une offensive visant à reconnaître le caractère distinct du Québec. Il a toutefois admis que quelques premiers ministres ont discuté de ce dossier entre eux au cours des derniers mois.

«J'ai fait partie de ce groupe de premiers ministres inquiets de l'avenir de l'unité canadienne et ses conséquences sur l'économie. Mais cela ne ressemble pas à quelque chose que le premier ministre Klein ferait à l'heure actuelle», a-t-il déclaré.

À Montréal, le chef du PLQ, Daniel Johnson, qui a rencontré l'ensemble des premiers ministres des provinces au cours des derniers mois afin de les inciter à appuyer la reconnaissance du caractère distinct du Québec, s'est montré peu surpris de cette démarche. Il a indiqué avoir constaté, durant ses voyages dans les autres provinces, une ouverture face au Québec, quoi qu'en disent les souverainistes.

Cela dit, cette question demeure controversée dans plus d'une province comme l'Alberta, où le gouvernement s'est engagé à consulter les électeurs par référendum sur tout changement constitutionnel.

En Colombie-Britannique, le gouvernement néo-démocrate s'est aussi engagé à consulter les électeurs par voie référendaire avant de donner son aval à tout amendement constitutionnel, ce qui comprend aussi la reconnaissance du Québec comme société distincte.

En principe, il faudra l'aval d'Ottawa et de sept provinces représentant au moins 50 % de la population avant d'enrichir dans la constitution la spécificité du Québec.

ASSURANCE MÉDICAMENTS

Ottawa songe à s'impliquer...

OTTAWA (PC) — Le rapport du Forum national sur la santé, qui risque de devenir un élément important du programme électoral du Parti libéral, plaie au premier ministre Jean Chrétien et au ministre de la Santé David Dingwall.

Quelques heures à peine après avoir reçu ce rapport — une année avant le délai prévu — le ministre Dingwall a donné son appui à deux recommandations principales du Forum.

Dans son rapport en deux volumes, le Forum de 24 experts propose d'élargir l'assurance-maladie pour qu'elle englobe les médicaments et les soins à domicile.

Prévoyant des négociations «difficiles», le ministre a souligné qu'il voulait consulter les provinces à ce sujet. Mais à première vue, ces recommandations lui plaisent d'emblée.

«À mon avis, les soins primaires et l'assurance-médicament qui ne sont pas compris... dans notre système d'assurance-maladie aujourd'hui devraient l'être», a-t-il expliqué aux journalistes à l'issue de la période des questions.

En donnant l'assurance que le rapport ne «traînera pas sur les tablettes», M. Chrétien a constaté pour sa part hier que les Canadiens souhaitent «que le gouvernement fédéral continue d'être le gardien du régime de soins de santé».

«L'assurance-maladie est un héritage précieux que nous n'abandonnerons

pas aussi longtemps que je serai premier ministre», a-t-il dit dans un communiqué de presse. Une initiative de M. Chrétien, le Forum a été mis sur pied en octobre 1994 pour donner suite à un engagement du Livre rouge du PLC.

Le rapport insiste longuement sur la nécessité d'assurer les médicaments en raison de la hausse marquée de leurs prix, mais ne propose aucun modèle. Le consentement des provinces qui ont refusé de siéger au Forum n'est pas acquis pour autant.

«Les mots, la philosophie et l'orientation sont bien, mais où est l'argent», a demandé hier le premier ministre de la Saskatchewan, Roy Romanow.

Présidé par M. Chrétien, le Forum sur la santé propose également de vastes mesures pour réorienter le système de soins de santé: prestation nationale pour enfants, renforcement de l'action communautaire, Institut de la santé pour les autochtones, soutien aux familles. Les intervenants en matière de santé devront également s'attarder davantage aux effets du chômage sur la santé et à la pauvreté chez les jeunes.

D'un côté, le Forum souligne que les gouvernements consacrent suffisamment d'argent à la santé, soit 72 milliards\$ par année. Du même souffle, il propose qu'Ottawa fixe un plancher minimum pour les transferts en matière de santé et de services sociaux à 12,5



Jean Chrétien discute avec un membre du groupe de travail, Tom Noseworthy.

milliards\$ par année à compter de 1997-98.

«Il est important que le gouvernement fédéral assure des transferts stables et prévisibles, qu'il évite d'imposer trop hâtivement d'autres changements.»

L'an dernier, le gouvernement fédéral a fixé un plancher de 11 milliards\$ pendant cinq ans à compter de 1998-99. En 1997-98, le budget était de 10,3 milliards\$ contre 17 milliards\$ en 1994.

Pour la critique réformiste en matière de santé, le Dr Grant Hill, les recommandations donnent un beau plan de

campagne électorale aux libéraux. «C'est une bonne tactique politique hier aux journalistes.»

Le Bloc québécois, de son côté, a rappelé que les recommandations ouvrent la porte à une plus grande ingérence du fédéral dans un domaine de compétence provinciale, notamment au niveau des soins à domicile et de l'intervention communautaire.

Le Forum estime que le système de santé n'est pas en «crise» au point où il soit sur le point de s'effondrer.

...mais tarde à respecter le régime québécois

QUÉBEC — Le ministre de la Santé Jean Rochon exhorte son homologue fédéral David Dingwall à intervenir auprès de son collègue du Conseil du trésor pour que les régimes collectifs des employés fédéraux respectent les dispositions de l'Assurance-médicaments du Québec.

Dans une lettre adressée au ministre de la Santé du Canada à la mi-janvier, le Dr Rochon déplore qu'Ottawa reste sourd aux démarches répétées de la Régie de l'assurance-maladie, ce qui a pour effet de priver des employés et des retraités fédéraux du remboursement de médicaments auquel ils ont droit.

Dans le cas de ces maladies, le coût des traitements atteint facilement de 15 000\$ à 20 000\$ par an, ce qui occasionne un déboursé de 3000\$ à 4000\$ de la part des employés puisque leur participation de 20% n'est pas assujettie au plafond de 750\$ comme au Québec. Le ministre rappelle que seul le fédéral refuse de collaborer puisque les entreprises nationales qui font affaire au Québec se sont pliées aux dispositions de l'Assurance-médicaments, une mesure inéquitable à l'endroit de ses employés québécois.

Le gouvernement canadien n'a toujours pas répondu aux demandes du Québec. R. F.

VENTE D'INVENTAIRE

minimum

30%

jusqu'à

60%

de rabais

Faites vite! La vente se termine le dimanche 9 février.

Vêtements de ski de fond, gants, tuques...

• Équipements
• ski de fond

jusqu'à

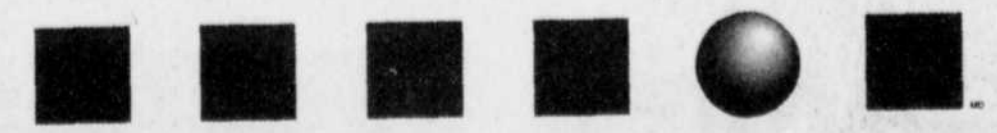
30%

de rabais

POLYQUIN
sportif inc

909, boul. Pierre-Bertrand
686-8356

ELLE FAIT DÉJÀ DES RAVAGES.



RÉACTIONS À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION

Les structures avant la réussite

BRIGITTE BRETON

Le Soleil

QUÉBEC — « La réforme de l'éducation de la ministre Marois en est une de structures. Quel est le lien avec la réussite éducative? » se demande l'opposition libérale.

Le député François Ouimet relève que dans le plan d'action ministériel pour la réforme de l'éducation « Prendre le virage du succès », la ministre parle de diminuer le nombre de commissions scolaires, de former des conseils d'établissement, d'une table de suivi de la réforme et des comités *interordres* et de donner plus de pouvoirs à l'école. « Pas un mot sur le décrochage des garçons, sur les enfants handicapés ou en difficultés d'apprentissage ou de comportement, sur la formation des maîtres et l'encadrement pédagogique ou la rigueur. On s'en tient aux structures. » Sur les curriculum, l'opposition aurait souhaité que la ministre agisse plus rapidement au lieu de former encore un groupe d'experts pour analyser le tout.

Comme la réforme s'effectuera sur une toile de fond de compressions, le député Ouimet s'attend à ce que les forces vives se mobilisent pour sauver les structures.

La Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) déplore aussi que la réforme ne fasse pas davantage mention de la qualité de l'enseignement et du rôle des professeurs, s'attardant surtout au financement des universités. La Fédération étudiante collégiale du Québec constate la même lacune. La FECQ ne voit pas non

plus d'un bon oeil que la ministre donne plus d'autonomie aux établissements en matière de formation. La FECQ craint une *déresponsabilisation* majeure du ministère et un manque d'uniformité des formations au collégial.

La Fédération des cégeps considère que la réforme ne va pas assez loin. Elle aurait souhaité que le ministère augmente le nombre de places dans les programmes de formation technique car elle doit refuser des élèves chaque année. La Fédération réclame aussi plus de financement pour les programmes d'alternance travail-études.

De toutes les associations oeuvrant dans le réseau de l'éducation, ce sont celles représentant les directeurs d'école qui accueillent le plus favorablement le plan d'action. La Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement estime que la plus grande autonomie donnée aux directions d'école permettra de mieux cibler ses objectifs en fonction de chaque région, de chaque milieu et de la réalité de chacun des établissements.

L'Association québécoise du personnel de direction des écoles ajoute que ses membres attendaient depuis longtemps plus de marge de manoeuvre et d'autonomie pour diriger leurs écoles. « Elles sont prêtes à relever ce défi de concert avec les parents et les enseignants », souligne la présidente Liliane Marcoux.

La ministre Marois promet que son ministère se « dénormalisera ». « Le ministère aussi sera brassé. Il n'est pas nécessaire de tout définir à la moindre virgule. »

Ce sont les directeurs d'école qui accueillent le mieux le plan de la ministre Marois

VISION MONTRÉAL

Vive le chef et sus aux médias

MONTRÉAL (PC) — Vision Montréal a tenté hier de redorer l'image de l'administration du maire Pierre Bourque. Six conseillers municipaux du parti au pouvoir, dont cinq élus d'arrière-ban, ont clamé leur appui à leur chef, blâmant les médias pour leur travail.

Nous voulons « rétablir certains faits », ont signalé d'entrée de jeu les six compagnons mandatés par le caucus Vision Montréal.

« Nous croyons que la crise interne à l'hôtel de ville a été amplifiée et mal expliquée », a affirmé la conseillère Colette Paul. Sa collègue Hasmig Belleli a renchéri: « Je ne peux que constater que la solidarité ne fait pas un aussi bon spectacle que la dissidence. L'esprit d'équipe n'est pas aussi croustillant que l'intrigue. »

La conseillère Anie Samson va même jusqu'à s'interroger sur la compétence des journalistes. « Il n'y a pas seulement des démissionnaires à l'hôtel de ville. La majorité est encore derrière le maire. C'est faux de dire que l'administration est paralysée parce que quelques conseillers ont démissionné. (...) On n'est pas une bande d'enfoirés », a tonné Mme Samson en réplique à une récente chroni-

que virulente parue dans un quotidien.

En outre, les six conseillers ont vanté les réalisations de l'administration Bourque: la réfection du boulevard Henri-Bourassa, la construction du stade Jarry, le déménagement du Cirque du Soleil, le réaménagement du belvédère Camillien-Houde. Mais voilà, ces réalisations ont toutes été initiées sous la précédente administration.

Après en avoir fait la liste pour démontrer que l'administration montrealaise est « tout le contraire d'une administration boiteuse », le conseiller Ivon Leduc a reconnu du bout des lèvres que ces chantiers avaient été mis de l'avant sous la précédente administration.

De la même façon, les conseillers ont avoué leur insatisfaction face au déneigement des rues de Montréal au cours de la semaine dernière. « Il y a quelqu'un qui a dormi sur la « switch », a dit M. Leduc. Sa collègue Anie Samson rend responsables les compagnies privées alors que Hasmig Belleli n'y voit qu'un accident de parcours. Seul le conseiller Saulie Zajdel, membre du comité exécutif, s'est dit satisfait du travail effectué dans son district.



**QUAND VOUS REGARDEZ
D'UN PEU PLUS PRÈS
DE L'INTÉRIEUR
DERRIÈRE LE VOLANT
VOUS VOYEZ
LES AMÉLIORATIONS
LES AJOUTS
LES VOISINS ÉBAHIS...
VOUS SOURIEZ.**



LA TOUTE NOUVELLE TOYOTA CAMRY

C'est facile de voir qu'il s'agit là de la meilleure Camry jamais construite. Ses lignes pures ne sont que le début. Derrière le volant, vous constatez que la Camry est plus puissante et plus nerveuse alors que son roulement est plus doux et plus silencieux. Regardez bien autour et vous voyez plus d'espace pour les jambes, plus de confort et plus de caractéristiques de série que jamais auparavant. La Camry a tellement été repensée de fond en comble que ses phares halogènes à luminosité supérieure améliorent même votre champ de vision. La nouvelle Camry. La voiture à voir et dans laquelle on aime être vu. Joliment équipée à compter de **21 178\$***.

TOYOTA



Votre concessionnaire est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux d'hiver mondiaux 1997. *PDSF de la Camry CE 1997 (BG22KM-AA). Immatriculation, assurances, taxes en vigueur, frais de transport et de préparation en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Modèle présenté avec des équipements en option. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.



CAMRY

ROULEZ DU CÔTÉ DU SOLEIL

RÉFORME DE L'AIDE SOCIALE

Les CLSC ont des réserves

VINCENT MARISSAL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le gouvernement récoltera un effet contraire à celui qu'il recherche en forçant les jeunes assistés sociaux à s'engager dans un parcours d'insertion, estiment les CLSC du Québec.

Loin de retenir les jeunes dans un programme menant à un emploi, ce que vise le projet de réforme de la ministre Louise Harel, l'obligation qui leur sera faite de monter dans le train de la Sécurité du revenu ramènera finalement une grande partie des jeunes sur le quai.

La Fédération des CLSC du Québec (FCQ) appuie les grandes lignes de la réforme, mais s'oppose à cet aspect majeur qui consiste à forcer les 44 000 jeunes de 18 à 24 ans aptes au travail à se «mettre en mouvement» à défaut de quoi ils verront leur chèque fondre de 150 \$ par mois. Dans le cas d'un deuxième refus, cette pénalité doublera, laissant aux jeunes prestataires

200 \$ par mois de son chèque initial de 500 \$.

«La démarche coercitive ne peut apporter de retombées positives, affirme Andrée Gendron, directrice générale par intérim de la Fédération des CLSC. Les gens qui sont à l'aide sociale n'y sont pas par choix. Commençons d'abord par les une mesure volontaire et incluons ensuite les autres plutôt que de catégoriser les jeunes de 18-24 ans.»

L'aide sociale, c'est «comme l'école, il ne s'agit pas d'avoir 80 % sur son bulletin dès le début, mais de persévérer dans ses études», illustre quant à lui Serge Bouchard, président de la Fédération.

Les CLSC ont par ailleurs repris une préoccupation presque constante au cours de cette commission chargée de débattre du livre vert de Louise Harel: où sont les emplois que l'on destine aux assistés sociaux?

«Respecter les personnes signifie aussi ne pas leur faire miroiter une insertion, une formation, des stages conduisant à des emplois qui ne sont pas là, lit-on dans le mémoire de la FCQ. Plusieurs assistés sociaux ayant de bonne foi participé à ce manège se sont retrouvés, quelques mois plus tard, revenus à leur point de départ, toujours dépendants de l'État, mais avec une estime d'eux-mêmes diminuée.»

Quant à la mise en place du nouveau réseau de centres locaux d'emploi et l'élaboration des conseils des partenaires, la Fédération assure la ministre d'État de l'Emploi et de la Solidarité de sa pleine collaboration, mais s'interroge sur le rôle réel et le poids des institutions locales dans la structure.

SHAWINIGAN

7 enfants abandonnés par leurs deux mères

SHAWINIGAN (PC) — La direction de la protection de la jeunesse (DPJ) a reconnu hier que les sept enfants abandonnés par leurs mères à Shawinigan ont été victimes de négligence. D'ici les cinq prochains jours, les enfants devront ainsi demeurer dans une famille d'accueil en attendant que la DPJ statue sur leur sort.

«Il s'agit-là d'une situation sérieuse qui commande une intervention énergique de notre part car elle met en péril le développement de ces enfants», a déclaré le directeur de la DPJ, M. Marc Lacour.

Les sept enfants, dont cinq d'une même famille et deux de l'autre, ont été recueillis par la Sécurité publique de Shawinigan en fin d'après-midi lundi. Ils étaient alors seuls dans la rue, habillés légèrement, souillés et souffrant de malnutrition. Ils étaient partis à la recherche de leur mère, dans les bars de Shawinigan. Vu leur état lamentable, ils ont été confiés à la DPJ.

Ces enfants, dont l'âge varie entre deux et 12 ans, avaient été laissés plus souvent qu'autrement seuls à eux-mêmes. À quelques reprises, des voisins s'étaient d'ailleurs plaints du fait que les enfants étaient sans surveillance. En fait, les mères font face à des problèmes de consommation abusive d'alcool et de stupéfiants. Elles avaient quitté leur domicile vendredi.

«Depuis, elles ont eu des contacts sporadiques avec leurs enfants. Elles sont notamment revenues coucher à leur domicile au cours de la fin de semaine, mais je ne peux présumer de leur état à ce moment-là. De même, il y avait des gardiens qui s'occupaient

des enfants mais pas tout le temps. Dans un cas, c'était un adolescent de 14 ans qui était le gardien, ce qui est plutôt jeune pour s'occuper d'enfants en bas âge», a précisé M. Lacour.

Ce n'est pas la première fois que la DPJ est appelée à intervenir auprès de ces cinq enfants, membres de la même famille. Dans le temps des Fêtes, les policiers avaient reconduit la mère à son domicile. Ils avaient constaté qu'il n'y avait pas de réfrigérateur chez elle. Selon le directeur Lacour, la DPJ avait alors ouvert un dossier mais s'était butée au mutisme de tous.

«D'une part, les jeunes sont visiblement attachés à leur mère. Ils ont peur de dévoiler certaines choses. Ils semblaient même minimiser le comportement de leur mère. Quant aux voisins, ils sont au courant de ce qui se passait entre la mère et ses cinq enfants mais ils ont refusé de parler», a ajouté le directeur de la DPJ.

En ce qui concerne les pères, l'un est en prison, l'autre est à Montréal et se désintéresse totalement de sa progéniture depuis huit ans. «En résumé, il s'agit d'un cas de négligence qui a nécessité des mesures d'urgence mais il n'est pas pire que les autres. Des cas semblables, nous en avons 1200 par année en Mauricie-Bois-Francs. Ce qui frappe dans le dossier actuel, c'est le nombre d'enfants concernés à la fois», a précisé M. Lacour.

La DPJ a rencontré les mères à deux reprises depuis lundi. Elles ont reconnu que leur situation était inacceptable et ont exprimé le désir de changer.

Les enfants cherchaient leurs mères dans les bars

EN BREF

RÉFORME DE LA CSST La Charte bafouée?

La commission des lésions professionnelles prévue dans la réforme de la CSST sera un tribunal administratif «final et sans appel», contrevenant ainsi à la Charte québécoise des droits. Adjoint au Protecteur du citoyen, Jacques Meunier a averti hier le ministre du Travail, Matthias Rioux, qu'il est fort possible qu'une telle commission ne résiste pas à une contestation judiciaire. En commission parlementaire, M. Meunier a prévenu le ministre que cette structure, de part sa nature paritaire, semblera le doute chez les travailleurs qui se tourneront vers les tribunaux pour défendre leurs droits. «En regard de la Charte canadienne et de la Charte québécoise, nous sommes étanches», a assuré M. Rioux, fort d'avis légaux. (PC)

au Procureur général du Québec et à la ville de Mont-Laurier, hier, pour réclamer la somme de 5 millions \$ en compensation des dommages subis. Les trois parties disposent de 30 jours pour répondre à la demande, à défaut de quoi des procédures appropriées seraient intentées. Aux yeux de Me Jean-François Longtin, procureur de Réjean Hinse, l'affaire constitue «un dérapage de notre système judiciaire» qui ne trouve aucun précédent. Le 21 janvier, la Cour suprême a acquitté M. Hinse d'un vol qualifié dont il avait été injustement accusé et trouvé coupable le 23 septembre 1964, et pour lequel il fut condamné à 15 ans d'emprisonnement. (PC)

Bopp, qui ressemble à une étoile un peu floue, est visible à l'aube dans la partie inférieure du ciel. Elle devrait devenir plus facilement repérable au cours des deux prochaines semaines. Le 23 mars, elle sera à une distance de 194 millions de kilomètres. Le Canada sera le meilleur endroit pour l'observer. (PC)

GROGNE CHEZ LES PSY «Un grain de sel»

La vice-présidente de l'Ordre des psychologues du Québec, Renée Lavigne-Sabourin, estime que les allégations de conflits d'intérêts et bris de confidentialité touchant cet ordre professionnel doivent être prises avec un grain de sel. «Il est important de saisir qu'il s'agit de psychologues mécontents et que l'ordre n'est pas là pour protéger ses membres, mais le public», a-t-elle mentionné. Au sujet des allégations de conflits d'intérêts, un des cas est désormais réglé, a-t-elle ajouté. Son mari, Michel, qui occupait la fonction de syndic adjoint à temps partiel depuis juin 1994, soit depuis la fin de son mandat à titre de président de l'ordre, a démissionné le 13 janvier. (PC)

La comète Hale-Bopp s'approche

La dernière fois qu'elle a visité la Terre, David était roi d'Israël, les pharaons régnaient en Égypte et la plupart des Européens vivaient encore dans des huttes de terre. Après une absence de 3000 ans, la comète Hale-Bopp est de retour et les astronomes en parlent comme de «la grande comète de 1997». Hale-

Hinse réclame 5 millions \$

Les avocats de Réjean Hinse ont servi une mise en demeure au Procureur général du Canada,



Desjardins

pour s'aider soi-même

CAISSE POPULAIRE LAURIER

2600, boul. Laurier, Sainte-Foy

AVIS DE CONVOCATION Assemblée générale annuelle

La Caisse populaire Laurier invite ses membres à une assemblée générale annuelle qui se tiendra à:

L'Hôtel Québec
3115, avenue des Hôtels
Sainte-Foy (Québec) G1W 3Z6
Le lundi 24 février 1997 à 19h30

Les membres pourront alors prendre connaissance du rapport annuel, fixer le rendement des parts permanentes, répartir les trop-perçus le cas échéant, élire les membres dirigeants et prendre toute autre décision qui leur est réservée. Une période de questions est également prévue.

Lors des élections, une candidature ne pourra être proposée à l'assemblée que si un préavis, signé par un membre et contresigné par la personne candidate, a été donné dans les délais et selon les règles affichées à la Caisse.

Les membres seront appelés à se prononcer sur l'adoption d'un règlement autorisant l'émission de 80 000 parts permanentes de 10 \$ chacune pour un montant maximal de 800 000 \$. Le projet de règlement prévoit notamment les privilèges, droits et restrictions relatifs à ces parts ainsi que les conditions particulières à leur souscription.

Tous les membres de la Caisse sont cordialement invités à participer à cette assemblée. Ils peuvent obtenir gratuitement une copie du projet de règlement en s'adressant à la Caisse pendant les heures d'ouverture.

Ce 31 janvier 1997

Jean-Marie Guay, secrétaire
Caisse populaire Laurier

FABRICVILLE

DEBACLE DES PRIX D'HIVER

JUSQU'À

66 2/3%
DE RABAIS ET PLUS!

VASTE SÉLECTION SPÉCIALE

- RAYONNE IMPRIMÉE **CHALLIS**
- RAYONNE IMPRIMÉE **FUJETTE**
- TRICOTS NOVELTY **ASSORTIS**

2.99
JUSQU'À 75% DE RABAIS
115/150 cm
COUR. JUSQU'À 11,99m

ACCESSOIRES DE COUTURE VARIÉS
LIQUIDATION **50%** DE RABAIS

TOUTE NOTRE SÉLECTION D'HIVER DE POLYESTER IMPRIMÉ

50% DE RABAIS
TOUT À
• FAILLE
• GEORGETTE
• CRÉPE DE CHINE
• PEAU DE PÊCHE
• YORYU
• SATIN
• CRÉPE
• SERGÉ
• JACQUARD

VELOURS CÔTELE IMPRIMÉ

A LIQUIDER **6.99**
50%
COUR. 14,99 m

MARQUISSETTES

40%
2.99
SEULEMENT
60" 100% POLYESTER
COUR. 4,99 m

Vogue Butterick **50%**
LIMITE: 4 PAR CLIENT

BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASIN!

FABRICVILLE

SAINTE-FOY - PLACE LAURIER
2740, boul. Laurier, 3e étage sur la Promenade, tél.: 651-3489

QUÉBEC

1505, rue d'Estimaerville, tél.: 661-6128

Lundi au mercredi, 9h30 à 17h30; jeudi et vendredi, 9h30 à 21h; samedi, 9h à 17h; dimanche, 12h à 17h

BONNE ST-VALENTIN

SEIKO



Seiko: l'affaire de l'heure

Superbes montres Seiko offertes au prix de **100 \$ chacune** (quantité limitée). Peut-être vous laisserez-vous tenter par plus d'une montre...
Garantie Seiko de 3 ans • Gravure sans frais
Certificat de remplacement de la pile gratuit



BIRKS

JOAILLIERS DEPUIS 1879

PLACE ST-FOY 653-4035



Mazda Protegé SE 1997

À CE PRIX-LÀ,
LA MAZDA LA PLUS
VENDUE AFFICHERA
« TOUTES VENDUES ».

179\$*

Par mois/location 24 mois

- Garantie 5 ans**
- Stéréocassette AM/FM et 4 haut-parleurs
- Moteur 1,5 L à DACT, 16 soupapes
- Suspension indépendante aux 4 roues
- Volant inclinable
- La plus spacieuse de sa catégorie†
- Excellente consommation d'essence (5,7 L/100 km)***
- Excellente valeur de revente
- Frais d'entretien minimes

LOCATION
Personnalisées
MAZDA

Les concessionnaires Mazda du Québec



* Comparaison selon le modèle 1997. ** Offre valable sur toute location au détail chez les détaillants participants à partir du 3 janvier 1997 pour un temps limité. Les stocks peuvent varier d'un concessionnaire à l'autre. Sur approbation du crédit. Les concessionnaires peuvent louer moins cher. Le prix de location de la Protegé SE 1997 (modèle de base #D4XJ57AA00) est basé sur 24 mois. Acompte de 1500\$ ou l'échange équivalent. Le paiement du premier mois et le dépôt de 250\$ sont dus au moment de la transaction. Frais de transport et de préparation avant livraison de 750\$, immatriculation, assurances et taxes en sus. Maximum de 20 000 km par an. Frais de 0,08\$ le kilomètre additionnel. Renseignez-vous auprès des concessionnaires participants. **Détails chez votre concessionnaire. *** Selon Transports Canada, conduite de route.

ENQUÊTE SUR LA SOMALIE

Murray plaide pour SES
« vétérans du Vietnam »
Il met fin à six jours de témoignage

OTTAWA (PC) — Le vice-amiral Larry Murray a mis un terme à six jours de témoignage devant la commission d'enquête sur les événements de Somalie en y allant d'un réquisitoire contre le sort réservé aux militaires canadiens qui ont servi dans ce pays d'Afrique, et qui sont devenus, selon lui, les « vétérans du Vietnam » de leur époque.

Le chef d'état-major par intérim s'est d'autre part dit « soulagé » de mettre un terme à son témoignage.

Son passage à la commission d'enquête a parfois été mouvementé, notamment lorsqu'il a critiqué le travail de la commission et mis en rogne son président, le juge Gilles Létourneau, qui l'a menacé d'une accusation d'outrage au tribunal.

Le vice-amiral Murray a déclaré que plusieurs militaires qui ont pris part à la mission d'intervention en Somalie, en 1992 et 1993, ont été éclaboussés par association, malgré le fait qu'ils aient accompli un boulot remarquable dans des circonstances difficiles.

« Dans l'ensemble, les Forces armées canadiennes ont fait un travail remarquable, a-t-il dit. Il est à mon avis malheureux qu'ils (les militaires) soient devenus les vétérans du Vietnam de ce pays. À leur retour, ils ont eu droit à un accueil glacial et à la controverse.

« J'espère sincèrement que cette commission, en plus d'offrir ses conclusions sur ce qui a mal fonctionné dans cette mission, saura, dans la mesure du possible, faire état des choses posi-

ves qui ont été accomplies. »

Le vice-amiral Murray a conclu son témoignage de la même façon qu'il l'avait entrepris : en affirmant qu'il se sentait à l'aise avec les décisions qu'il avait prises alors qu'il était adjoint au chef d'état-major et responsable de la supervision des opérations en Somalie.

S'il était de nouveau confronté à une telle situation, avec les mêmes éléments d'information, il agirait de la même façon, a-t-il dit.

D'autre part, la commission d'enquête a rejeté la requête de deux anciens adjoints de Kim Campbell, qui souhaitaient témoigner pour faire entendre leur point de vue. John Dixon et Marianne Campbell, qui oeuvraient au sein du cabinet de Mme Campbell alors qu'elle était ministre de la Défense, réclamaient le droit de se défendre des accusations selon lesquelles ils auraient caché des informations à la ministre à propos de la mort d'un prisonnier somalien, torturé par des militaires canadiens.

Les commissaires n'ont pas manqué de jeter le blâme sur le ministre de la Défense, Doug Young, qui leur a imposé de mettre fin aux audiences le 31 mars et de déposer leur rapport final avant le 30 juin.

Si les deux anciens adjoints de Kim Campbell veulent se plaindre, ils doivent s'adresser au gouvernement, ont écrit les commissaires. « Les informations qu'ils possèdent auraient mérité notre attention si cette commission avait pu réaliser complètement son mandat. »



Larry Murray

EN BREF

MEURTRE DU PÈRE PINARD
Axworthy hausse le ton

Le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a estimé hier qu'il était du devoir des autorités rwandaises de protéger les ressortissants étrangers sur leur territoire si elles escomptaient un maintien de la présence de la communauté internationale dans leur pays. M. Axworthy a déclaré à la presse, à l'issue d'un entretien avec le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan, qu'il avait reçu des assurances de la part des autorités de Kigali qu'elles recherchaient le meurtrier du prêtre canadien Guy Pinard, tué samedi alors qu'il donnait la communion à des paroissiens rassemblés à Kampanga, dans le nord-ouest du Rwanda. M. Axworthy envisage de se rendre en Afrique au printemps pour exprimer « nos préoccupations ». (AP)

BOURREAU DE BEAUMONT
Journalistes blâmés

Une douzaine de journalistes des deux quotidiens publiés à Québec sont blâmés par le Conseil de presse pour « avoir compromis la présomption d'innocence » d'un accusé d'agressions sexuelles sur des enfants. Cinq journalistes du quotidien LE SOLEIL et six du Journal de Québec ont « dépassé les limites en utilisant à répétition des surnoms à l'endroit de l'accusé, s'exposant à en faire prématurément un coupable devant l'opinion publique », juge le Conseil de presse dans une décision qu'il vient de rendre. Selon le Conseil, ces journalistes auraient dû utiliser le terme « présumé » quand ils parlaient de l'accusé, afin de « respecter le principe de la présomption d'innocence ». La lectrice qui a porté plainte a cité plusieurs des expressions qu'elle a lues dans les deux quotidiens pour désigner l'accusé pendant son procès : « le tyran de Beaumont », « monstre », « bourreau », etc. Les deux quotidiens ont toutefois scrupuleusement respecté la règle de ne pas identifier l'accusé, compte tenu que des enfants d'âge mineur étaient impliqués dans le dossier. Le Conseil de presse rejette

cependant les accusations que des erreurs de fait se seraient glissées dans les reportages. De telles accusations avaient été portées par la plaignante. Au sujet de ces autres accusations, « le traitement de l'information s'est fait selon les règles de l'art », conclut le Conseil. (PC)

DROITS DES AUTOCHTONES
Dussault revu et corrigé

Dans une dépêche transmise vendredi par La Presse canadienne, les propos du juge René Dussault, coprésident de la Commission royale d'enquête sur les autochtones, ont été mal interprétés. Dans cette dépêche, il était fait mention que selon le juge Dussault, les Premières Nations ne pourraient se séparer d'un Québec indépendant et obtenir une reconnaissance internationale qu'à la condition qu'elles puissent faire la preuve qu'elles sont victimes de discrimination ou d'exclusion du processus politique. En fait, l'opinion exprimée par le juge Dussault portait sur la question générale des droits des autochtones et les conditions qui leur permettraient de se séparer de n'importe quel pays. Le juge Dussault se réfère à des normes internationales comme elles s'appliquent à des pays existants et non pas à la situation hypothétique d'un Québec indépendant. (PC)

Harris à tout vent

Le premier ministre ontarien, Mike Harris, sera la vedette d'une campagne publicitaire destinée à promouvoir sa province aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne et au Japon, a révélé le ministre du Développement économique de l'Ontario. Harris apparaîtra sur des affiches publicitaires, mais aussi dans une série de spots télévisés et même dans un film vidéo d'une douzaine de minutes qui sera diffusé en classe affaires sur les lignes internationales de Japan Airlines, British Airways, Canadian International et Air Canada. Cette campagne publicitaire, devrait coûter 50 millions \$ sur une période de trois ans. (AFP)

CIRCUIT DU FJORD DU SAGUENAY

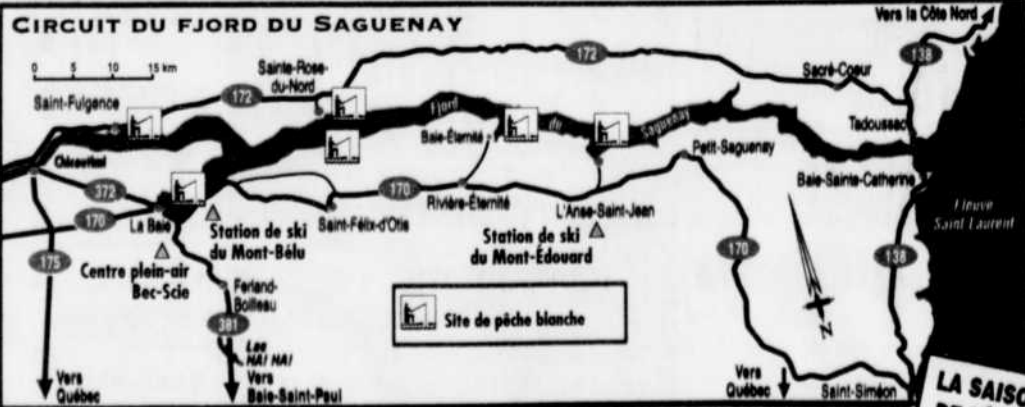
VILLE DE LA BAIE

RÉSEAU DE SENTIERS DE MOTONEIGE OUVERT À 100%
OUVERTURE DE LA PÊCHE BLANCHE (À SURVEILLER...)

Location de cabanes à partir de 45\$ par jour
AUTRES ACTIVITÉS :
* Ski de fond * Luge scandinave et chiens de traîneau centre plein air Bec-Scio
* Ski alpin au Mont-Bélu * Conquête du Fjord, course de chiens de traîneau les 1 et 2 mars 97

HÉBERGEMENT

Auberge des Beaufort	47,000/pers. occ. double
Auberge de la Grande-Baie	49,000/pers. occ. double
Auberge des 211	78,000/pers. occ. double
Les Chalets de la Rivière	Forfait «L'hiver au bois dormant» 99,000/pers. occ. double, pour le week-end



EN PARCOURANT LE CIRCUIT...

- Chaussez vos skis et dévalé les pentes du Mont-Édouard
- Offrez-vous un séjour de pêche blanche dans l'un des villages bordant le fjord
- Autres activités: ski hors-piste au Parc du Saguenay, chiens de traîneau
- Demandez nos forfaits hébergement en condos, chalets ou auberges à partir de 30\$/pers. occ. double.

Pour information: Société touristique du fjord 1 800-263-2243

Saguenay—
Lac-Saint-Jean
Toujours aussi accueillant!



Concours
Gagnez le chance de vous mériter l'un des 10 forfaits au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les tirages ont lieu les jeudis et vendredis dans l'émission «La Bande à Gillet» du 16 janvier au 14 février. Remplissez le coupon de participation et retournez-le à : CIMF 93, 600, Belvédère, Québec, G1S 3E5

Ville: _____ Tél.: _____

CONCOURS

Règlements du concours disponibles à CIMF
LE SOLEIL
SRC
CBVT
Québec
Association Touristique du Saguenay-Lac-Saint-Jean

LE MONDE



Un opposant politique argumente avec l'escouade anti-émeute de la capitale serbe.

Milosevic cède mais tout le monde doute

■ BELGRADE (AFP, AP) — Le président serbe Slobodan Milosevic a cédé, hier, après 77 jours de crise, à la pression de la rue et de la communauté internationale mais l'opposition demeure mobilisée.

Ce revirement, qui a reçu un accueil favorable, mais parfois sceptique de la communauté internationale, est intervenu au lendemain d'une vive condamnation à l'étranger de la Serbie, après deux jours de violences policières dénoncées par Washington mais aussi par Moscou, le plus fidèle allié de Belgrade. La date butoir pour l'entrée en fonction du nouveau conseil municipal de Belgrade arrivait à expiration, hier.

Dans une lettre au premier ministre serbe Mirko Marjanovic, M. Milosevic a demandé que le gouvernement soumette aujourd'hui au Parlement « un projet de loi spéciale proclamant définitifs les résultats des municipales « conformément aux conclusions de la mission de l'OSCE ».

Une mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, conduite par l'ancien premier ministre espagnol, Felipe Gonzalez, a constaté le 27 décembre que l'opposition l'avait emporté dans 14 villes serbes, dont Belgrade. Jusqu'à présent, le succès électoral de l'opposition n'a pas été contesté par le pouvoir dans seulement six de ces villes.

M. Milosevic reconnaît dans sa lettre que la crise déclenchée par l'annulation de victoires de l'opposition a causé « un énorme préjudice au pays » et il estime que l'intérêt de l'État « dépasse de loin » celui de quelques sièges municipaux pour son parti.

« Il est grand temps de trancher l'affaire dans le cadre des plus hautes institutions de la république, le gouvernement et le Parlement », dit-il.

À la suite du non-respect des victoires de l'opposition, le régime serbe a été mis au ban de la communauté internationale et l'aide dont son économie a tant besoin a été gelée.

L'opposition a accueilli avec réserve la décision

du président. « C'est le moment où jamais de reconnaître les résultats du 17 novembre et d'entamer un dialogue » sur l'accès de l'opposition aux médias et pour établir les responsabilités dans cette crise, a déclaré Vuk Draskovic, le président du Mouvement serbe de renouveau (SPO).

Outre la reconnaissance de ses victoires, l'opposition réclame une libéralisation des médias, étroitement contrôlés par le pouvoir, en vue des prochaines élections législatives et présidentielles prévues pour la fin de l'année en Serbie.

Un autre dirigeant de la coalition « Ensemble », Zoran Djindjic, a été encore plus prudent. Cette annonce « est un premier pas qui n'est pas suffisant », a déclaré le chef du Parti démocrate (DS) lors du meeting quotidien de la coalition « Ensemble » dans le centre de Belgrade.

Dans la crainte d'une nouvelle manœuvre de Milosevic, l'opposition a d'ailleurs annoncé que ses manifestations se poursuivaient.

SCEPTICISME DES ÉTATS-UNIS

Les États-Unis ont affiché leur scepticisme après les déclarations du président serbe, notant qu'il avait déjà tenu des propos similaires par le passé. « Si c'est exact, nous saluons ceci comme un premier pas dans la bonne direction en Serbie », a déclaré le porte-parole du département d'État, Nicholas Burns. Toutefois, a-t-il ajouté, « nous resterons sceptiques jusqu'à ce que nous voyions des actions concrètes ».

L'OSCE a aussi accueilli la nouvelle avec réserve. « Il n'y a pas besoin de lois » pour reconnaître des résultats d'élections, a déclaré son porte-parole à Vienne. Cette annonce « est tout sauf claire » et l'OSCE « se doit d'être sceptique », dit-on dans les milieux proches de l'organisation.

Israël vit sa pire tragédie militaire

■ SHAAR YESHUV, Israël (AP, AFP) — Deux hélicoptères israéliens de transport militaire, qui se rendaient au Liban, sont entrés en collision en plein vol, hier, dans le Nord d'Israël. Les 65 soldats et huit membres d'équipage qui se trouvaient à bord ont péri dans la plus meurtrière catastrophe de toute l'histoire de l'armée de l'air israélienne.

Des explosions de munitions ont retenti. La nouvelle de l'accident a été accueillie par des manifestations de joie dans les régions du Liban contrôlées par le Hezbollah pro-iranien, et des tirs nourris d'armes automatiques ont été entendus.

Le « crash » s'est produit en Galilée vers 19h à Shaar Yeshuv, une collectivité située à huit kilomètres au Sud de la frontière libanaise, alors qu'il pleuvait et qu'un épais brouillard régnait sur la zone. Mais le général Oded Ben-Ami, porte-parole de l'armée, a déclaré que le mauvais temps ne semblait pas être à l'origine de l'accident. Le ministre de la Défense, Yitzhak Mordechai, a annoncé la nomination d'une commission d'enquête dirigée par l'ancien responsable de l'armée de l'air, David Ivri.

Selon le général Amnon Shahak, 65 « soldats en poste dans des bases militaires au sud-Liban » et huit membres d'équipage de l'armée de l'air ont été tués dans l'accident. Treize d'entre eux étaient officiers.

Dans un communiqué, le premier ministre Benjamin Nétanyahou a exprimé ses condoléances aux familles des victimes de cette « grave catastrophe ». M. Nétanyahou a annulé une visite au cours de laquelle il devait s'entretenir aujourd'hui avec le roi Hussein de Jordanie après avoir été informé de la catastrophe. Le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat et le roi Hussein de Jordanie ont transmis leurs condoléances au Premier ministre israélien.

Les corps des victimes ont été transportés vers une base militaire située à proximité, pour identification, selon la radio israélienne.

Selon l'armée, les deux hélicoptères Sikorsky

CH-53 se rendaient dans le Sud du Liban. Mais on ignore s'il s'agissait d'une mission entrant dans le cadre de la relève de troupes ou d'un vol en vue de mener une opération au Liban.

Une énorme explosion a embrasé le ciel lorsque les deux appareils se sont écrasés. L'un des hélicoptères est tombé sur une habitation vide, qui a aussitôt pris feu.

Selon la deuxième chaîne de télévision israélienne, les lumières d'un des appareils étaient éteintes juste avant le « crash ».

Des secours sont immédiatement arrivés sur place et des soldats ont entrepris de fouiller les lieux, à la recherche de corps et de débris.

Le responsable de la collectivité, Gabi Eder, a déclaré à la radio de l'armée que les deux hélicoptères s'étaient percutés en plein vol.

AUCUN HABITANT BLESSÉ

« Il y a eu une énorme explosion », a confié un autre témoin, Rachel Fromovitz. « Un hélicoptère s'est écrasé sur une maison, l'autre sur un chantier de construction ». Si l'accident a provoqué d'importants dégâts, aucun des habitants de la collectivité n'a cependant été blessé.

Une infirmière habitant près du lieu de la catastrophe, Dalia Golan, a expliqué à la télévision qu'elle s'était précipitée sur place, pour tenter d'aider d'éventuels survivants. Elle a entendu « de très très faibles pleurs » venant d'un des bâtiments où l'un des hélicoptères s'était écrasé.

« Ces pleurs ont dû être les derniers des blessés qui se trouvaient coincés à l'intérieur. Je me suis penchée sur la première victime que j'ai vue. Mais son pouls ne battait pas ».

Séismes en Iran : 38 morts et une centaine de blessés

TEHERAN (AP, AFP) — Deux tremblements de terre de magnitude 5,4 et 6,1 sur l'échelle de Richter ont fait 38 morts et plus de 90 blessés, hier, dans plusieurs localités du Nord-Est de l'Iran, selon la télévision iranienne.

Les séismes ont détruit 12 villages dans la province de Khorasan, selon l'agence officielle IRNA. Le premier, de magnitude 5,4 a frappé les villages de Qouchan, Esfarayen, Chirvan, Sabzevar and Neyhabour à 13h24 locales. Quarante minutes plus tard, le second tremblement de terre secouait la zone.

L'épicentre des deux secousses était situé près de Bojnourd, à environ 580 km au Nord-Est de la capitale.

Le ministère de l'Intérieur a décidé de lancer une opération de secours depuis cette localité.

Deux hélicoptères ainsi que des véhicules tout-terrain ont été dépêchés vers les zones sinistrées pour évaluer les dégâts et apporter les premiers secours dans cette région enneigée et difficile d'accès.

Les premières équipes de secouristes, avec des tentes, des couvertures et des conserves, sont parties en direction des endroits les plus touchés, a indiqué le Croissant-Rouge.

La préfecture (région) de Bojnourd, proche de la frontière du Turkménistan, compte quelque 200 000 habitants, ce qui en fait une zone relativement peu peuplée.

Une dizaine de bâtiments de la ville ont été sérieusement endommagés, dont une école. Les secouristes ont provoqué la panique et les gens se sont rués dans les rues.

Croyez-vous souffrir d'ostéoporose?

Présentez-vous une diminution de votre taille, des fractures, des douleurs?

Etes-vous une femme ménopausée âgée de 30 à 85 ans?

Vous ne pouvez ou ne voulez pas prendre d'hormones?

Vous pourriez participer à un projet de recherche sur l'ostéoporose.

Si vous répondez aux critères d'admission, vous bénéficierez d'un suivi par une équipe de recherche expérimentée dans le domaine de l'ostéoporose. Vous recevrez également des suppléments de calcium et de vitamine D gratuitement durant toute la durée de l'étude.

Communiquez avec: Evelyne Lejeune
CHUQ Pavillon CHUL

Tél: (418) 654-2266

(lundi au vendredi, de 9:00 à 17:00)

FORMATION GRATUITE • FORMULE INNOVATRICE



Une formation accélérée pour l'obtention d'un DEC

POUR LES ÉTUDIANTS ADULTES QUI DÉTIENNENT DÉJÀ UN DEC

INSTRUMENTATION ET AUTOMATISATION (243.07)

Les technologues en instrumentation et automatisation sont des spécialistes des systèmes automatisés. Ils peuvent accomplir des tâches de conception assistée par ordinateur, régler, étalonner et mettre au point les boucles de régulation. On les retrouve dans les entreprises utilisant des procédés de fabrication automatisés, dans les laboratoires de recherche, les bureaux d'ingénieurs-conseil, les entreprises d'installation, d'entretien et de réparation. Le taux de placement moyen des deux dernières années est de près de 80%. • Du 10 février 1997 au 30 octobre 1998 (90 semaines).

Deux autres programmes sont également offerts

■ Technologues en entretien d'équipements industriels - Du 10 février 97 au 23 octobre 98 (89 semaines).

■ Techniques de Génie mécanique (CFAO) - Du 10 février 97 au 30 octobre 98 (90 semaines).

Pour information et inscription
(418) 835-1421



CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON
Direction de la formation continue

Sources de financement possibles : prêts et bourses, programme SPRINT et possibilité de recevoir un soutien du revenu provenant de Développement des Ressources humaines Canada.

EN BREF

BULGARIE

Élections en avril

Après un mois de grèves et de manifestations quotidiennes à l'appel de l'opposition, les différentes forces politiques de Bulgarie se sont mises d'accord pour des élections anticipées début avril. L'accord a été annoncé à l'issue d'une rencontre de près de quatre heures entre le président Petar Stoyanov, les dirigeants de tous les partis politiques et le Premier ministre désigné par les Socialistes (ex-communistes), Nikolai Dobrev. (AP)

ÉTATS-UNIS

Missiles à Bagdad

Le Pentagone a accusé hier l'Irak de dissimuler sur son territoire jusqu'à 25 missiles balistiques en violation des résolutions des Nations unies et a prévenu Bagdad que les États-Unis étaient prêts à défendre leurs forces dans la région. L'Irak possède «une capacité opérationnelle de 18 à 25 missiles Scud et certains ont été dissimulés», a affirmé le porte-parole du Pentagone, Kenneth Bacon. (AFP)

No1 de la CIA
contesté

Le président Bill Clinton a du mal à faire accepter au Congrès la nomination d'Anthony Lake à la tête de la CIA, en raison notamment de son rôle dans les livraisons secrètes d'armes à la Bosnie. M. Lake, 57 ans, qui occupait depuis 1992 le poste de conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale, a été désigné début décembre par la Maison Blanche pour diriger l'agence centrale de renseignements américaine. (AFP)

CUBA

Non aux otages

Le gouvernement cubain souhaite pas vraiment actuellement s'impliquer dans la crise des otages de la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima, a indiqué hier l'ambassadeur du Canada à Cuba, Mark Entwistle mais, la République dominicaine pourrait accueillir ces rebelles. Le président péruvien Alberto Fujimori a évoqué cette possibilité lors d'une rencontre avec le président dominicain, Leonel Fernandez, hier. Cuba a été régulièrement cité comme pays d'accueil possible des membres du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), dont un commando retient 72 otages dans la résidence japonaise depuis le 17 décembre. (AFP)

DANEMARK

Deux Hell's blessés

Deux hommes, appartenant aux bandes de motards «Hell's Angels» et «Bandidos» au Danemark, ont été blessés lors d'un échange de tirs hier, dans une rue à Copenhague, a indiqué la police. Un homme de 26 ans, membre des «Hell's», blessé au ventre et à la jambe avait été arrêté mardi soir dans un hôpital de la capitale et inculpé de tentative de meurtre sur un aspirant de la bande rivale «Bandidos». (AFP)

FRANCE

Tapie fera ses
huit mois

Bernard Tapie purgera sa peine de huit mois de détention dans une cellule de la prison parisienne de la Santé, après une décision hier de la cour de cassation. Le sort de Bernard Tapie, devenu depuis lundi soir, à 54 ans, le prisonnier matricule 265 449 G, a été tranché par la plus haute instance juridique en France qui a rejeté sa demande de cassation de sa peine. (AFP)

PAKISTAN

Bhutto écrasée

L'ancien premier ministre Nawaz Sharif, chef de la Ligue musulmane pakistanaise, a remporté une victoire écrasante en remportant 134 sièges contre 17 pour le parti de sa rivale Benazir Bhutto lors des élections législatives tenues lundi. Le scrutin a été marqué, selon la télévision nationale, par une participation de 37,5% environ, la plus basse jamais enregistrée, mais également plus élevée que certaines estimations antérieures qui l'évaluaient à un maximum de 20%. (AFP)

RWANDA

Quatre envoyés
de l'ONU tués

Quatre observateurs des droits de l'Homme des Nations unies ont été tués hier, dans une embuscade dans le sud-ouest du Rwanda, a annoncé l'ONU. L'attaque, menée par des inconnus, a été commise dans la préfecture de Cyangugu, alors que les observateurs circulaient dans deux véhicules de l'ONU, entre Gisumato et Karengera. (AFP)

GRANDE-BRETAGNE

Autodéfense
anglicane

Une soixantaine de prêtres anglicans ont suivi hier une session d'autodéfense, donnée par un expert policier du close-combat, destinée à prémunir le clergé contre les attaques, de plus en plus fréquentes, sur des hommes d'église. Cette session, la première du genre en Grande-Bretagne, intervient après plusieurs agressions qui ont suscité une grande émotion dans le pays, dont le meurtre d'un prêtre en août à Liverpool. (AFP)

Madeleine Albright ignorait
son origine juiveLes grands-parents de la secrétaire d'État
sont morts dans l'Holocauste

WASHINGTON (AFP) — Plusieurs membres de la proche famille de Madeleine Albright, dont ses grands-parents, ont été exterminés dans des camps de concentration nazis, un passé tragique dont le nouveau secrétaire d'État affirme avoir tout ignoré jusqu'à présent.

Selon une enquête menée par le quotidien Washington Post — qui en publie des extraits hier — sur le passé de la famille de Mme Albright en Tchécoslovaquie dans les années 30 et 40, trois de ses grands-parents, son oncle, sa tante et un cousin ont péri durant l'Holocauste à Auschwitz et d'autres membres de sa famille sont morts de malnutrition et de typhoïde dans le camp de Terezin en Tchécoslovaquie.

La Maison Blanche a fait savoir hier, que ces révélations ne sauraient affecter l'attitude américaine dans le processus de paix au Proche-Orient.

Mme Albright, née Madeleine Korbel à Prague en 1937, affirme dans une interview au Post que ses parents ne lui ont jamais parlé du destin de sa famille ni de leur appartenance à la communauté juive. Quant au sort des grands-



Madeleine Albright

son mariage en 1959 avec Joseph Medill Patterson Albright. «J'ai toujours pensé que j'étais une Tchègue catholique», dit-elle.

La famille de Madeleine Albright possédait une société de matériel de construction en Tchécoslovaquie avant la guerre, selon les recherches menées par le journal. Ses parents s'enfuirent à Londres en 1939 et retournèrent en Tchécoslovaquie en 1945, avant de s'exiler aux États-Unis en 1948.

Le nouveau secrétaire d'État indique toutefois avoir reçu «occasionnellement» ces dernières années des lettres l'informant que sa famille était d'origine juive. Cette question a également été évoquée récemment par certains journaux arabes qui critiquaient sa nomination comme secrétaire d'État.

Les révélations sur la famille de Mme Albright et son passé ne devraient pas toutefois avoir d'incidence sur ses fonctions à la tête de la diplomatie américaine. «Le président pense qu'il s'agit d'une histoire fascinante et a encouragé Madeleine à essayer d'en savoir plus», a expliqué la Maison Blanche.

parents qu'elle n'a jamais connus, «mes parents m'ont dit simplement qu'ils sont morts dans la tourmente de la guerre», dit-elle.

Elevée dans la religion catholique à laquelle se sont convertis ses parents lorsque la Seconde Guerre mondiale a éclaté, elle est devenue membre de l'église épiscopale (protestante) lors de

V I S I O N 1 9 9 7

E A G L E

ELLE EST
DANS UNE
CLASSE
À PART,
SAUF
POUR
SON PRIX.

22 997\$*

Transport inclus.

299\$** par mois	avec échange d'une valeur de 3 660 \$
363\$** par mois	avec échange d'une valeur de 1 960 \$
435\$** par mois	sans valeur d'échange

Ensemble 22B • Sacs gonflables passager et conducteur • Transmission automatique • Moteur V6 de 3,3 litres
• Suspension de type tourisme indépendante aux quatre roues • Régulateur de vitesse • Volant inclinable • Climatiseur avec réglage automatique de la température • Radio-cassette AM/FM • Glaces teintées • Lève-glace et verrouillage électriques

Association publicitaire des concessionnaires Jeep et Eagle Inc.



VOTRE CONCESSIONNAIRE

Jeep | Eagle

QUELQU'UN DE FIABLE

* Remise du fabricant incluse. Immatriculation, taxes et assurances en sus. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre et avoir à commander.
** Remise du fabricant incluse. Tarif mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 50 000 km au taux de 9 c le km. Offre d'une durée limitée. Chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer à un prix moindre et avoir à commander.